



**Rapport de la sixième réunion du Comité de Pilotage du Projet CCLME
2 et 3 février 2016, Dakar, Sénégal**

**Report of CCLME sixth Project Steering Committee Meeting
2 and 3 February 2016, Dakar, Senegal**

A propos du projet "Protection du Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries"

Le Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries (CCLME) fournit des ressources alimentaires et économiques vitales pour les populations côtières vivant en bordure du Grand Ecosystème Marin (GEM) et aussi pour une grande partie de l'Afrique de l'Ouest. Il assure une des plus importantes productions de pêche parmi les GEM de l'Afrique et la zone côtière du CCLME et procure également d'importants biens et services aux pays côtiers, notamment des habitats critiques pour les poissons, du bois provenant des mangroves et des espaces côtiers et marins pour l'agriculture, l'aquaculture, le développement urbain, le tourisme et le transport.

Le projet CCLME présente une originalité en raison de son approche stratégique combinant les pêcheries et la gouvernance dans la gestion de l'écosystème. Le projet vise à permettre aux pays participants de traiter les problèmes transfrontaliers prioritaires sur la pêche en déclin, les menaces sur la biodiversité associée et la qualité de l'eau par des réformes de gouvernance, des investissements et des programmes de gestion. Il favorisera la coopération parmi les pays partenaires du projet et assurera le suivi de l'état du CCLME en se basant sur des résultats scientifiques.

Le Cabo Verde, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal se sont tous engagés à travailler ensemble dans le projet CCLME pour lutter contre la tendance à la dégradation du grand écosystème marin du courant des Canaries, causé par la surpêche, les modifications des habitats et les changements de la qualité de l'eau, en adoptant une approche écosystémique.

Le projet est financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) avec les cofinancements des pays participants et d'autres partenaires. Les partenaires actuels sont : l'Agence Française de Développement (AFD), la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP), le projet EAF-Nansen, l'Administration Nationale des Océans et de l'Atmosphère (NOAA) des États-Unis d'Amérique, le Programme Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM), l'Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement (SIDA) et Wageningen International.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) sont les agences FEM pour la réalisation du projet CCLME.

Pour plus d'informations, prière visiter le site-web www.canarycurrent.org

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO.

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au : Chef de la Sous-division des politiques et de l'appui en matière de publication électronique, Division de la communication, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie ou, par courrier électronique, à copyright@fao.org

© FAO 2016

Pour usage bibliographique, veuillez faire référence à cette parution comme suit :

CCLME (2014) Rapport de la sixième réunion du Comité de Pilotage du projet "Protection du grand écosystème marin du courant des Canaries" (CCLME). Dakar, Sénégal, 2 et 3 février 2016. CCLME-2016-Rapport de Réunion-06-fran-ang, 83 pp

About the project “Protection of the Canary Current Large Marine Ecosystem”

The Canary Current Large Marine Ecosystem (CCLME) provides vital food and economic resources to coastal populations bordering the Large Marine Ecosystem (LME), and also to much of Western Africa. It has one of the highest fisheries productions among the African large marine ecosystems and its coastal zone also provides critical fish habitat, wood from mangroves and coastal and marine space for agriculture, aquaculture, urban development, tourism and transport.

The CCLME project is unique in its strategic combination of fisheries and ecosystem governance frameworks. The project aims to enable the participating countries to address priority transboundary concerns on declining fisheries, associated biodiversity and water quality through governance reforms, investments and management programs. It will foster cooperation among project countries and contribute to a strengthened monitoring of the status of the CCLME that is based on sound science.

Cape Verde, Gambia, Guinea, Guinea-Bissau, Mauritania, Morocco and Senegal are all committed to working together in the CCLME project to address the degradation of the Canary Current Large Marine Ecosystem caused by over-fishing, habitat modification and changes in water quality by adoption of an ecosystem approach.

The project is funded by the Global Environment Facility (GEF) and co-financed by participating countries and other partners. Current partners include the French Development Agency (AFD), EAF-Nansen Project (FAO), National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) of the United States, West African Regional Marine and Coastal Conservation Programme (PRCM), Swedish International Development Cooperation Agency (Sida), Sub-regional Fisheries Commission (SRFC) and Wageningen International.

The GEF agencies responsible to carry out the CCLME project are the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) and the United Nations Environment Programme (UNEP).

For more information, please visit www.canarycurrent.org

The designations employed and the presentation of material in this information product do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) concerning the legal or development status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. The mention of specific companies or products of manufacturers, whether or not these have been patented, does not imply that these have been endorsed or recommended by FAO in preference to others of a similar nature that are not mentioned.

The views expressed in this information product are those of the author(s) and do not necessarily reflect the views of FAO.

All rights reserved. Reproduction and dissemination of material in this information product for educational or other non-commercial purposes are authorized without any prior written permission from the copyright holders provided the source is fully acknowledged. Reproduction of material in this information product for resale or other commercial purposes is prohibited without written permission of the copyright holders. Applications for such permission should be addressed to: Chief, Electronic Publishing Policy and Support Branch, Communication Division, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italy or by email to copyright@fao.org

© FAO 2016

For bibliographic purposes, please reference this publication as:

CCLME (2016) Report of the Sixth Project Steering Committee Meeting of the project “Protection of the Canary Current Large Marine Ecosystem” (CCLME).Dakar, Senegal 2-3 February 2016. CCLME-2016-Meeting Report-06-fr-eng, 83 pp

Table des matières

Sigles et abréviations	5
Résumé	6
1. Organisation	11
1.1. Cérémonie d’ouverture de la réunion.....	11
1.2. Election du Président	12
1.3. Informations sur le programme de la réunion	12
1.4. Adoption de l’ordre du jour de la réunion	12
2. Mise en œuvre du projet et Statut.....	13
2.1 Etat d’avancement du Projet CCLME (Décembre 2014 – Janvier 2016)	13
2.2. Mise en œuvre des Projets de Démonstration du CCLME	15
2.3 Groupes de travail sur l’état des stocks pélagiques.....	18
2.4 Présentation des résultats préliminaires de la campagne sous régionale d’évaluation acoustique des stocks de petits pélagiques dans la zone nord-ouest africaine	20
2.5 Présentation du Plan d’Action Stratégique (PAS).....	21
2.6 Développement du PIF	23
3 Les activités des partenaires dans la zone du CCLME.....	26
3.1 Présentation sur le partenariat EAF-Nansen / CCLME	26
3.2 Présentation sur les activités FAO COPACE.....	26
3.3 Intervention du PRCM	27
3.4 Intervention de l’UICN.....	27
3.5 Intervention de Wetlands	28
3.6 Intervention de la CSRP	28
3.7 Initiatives de la FAO.....	28
4. Plan de travail 2016 du CCLME	29
5. Clôture de la réunion	29

Table of contents

Acronyms and abbreviations.....	31
Conclusions and recommendations of the Sixth Steering Committee Meeting (PSC) of the Project « Canary Current Large Marine Ecosystem – CCLME ».....	32
1. Organization	34
1.1. Opening Ceremony.....	34

1.2. Election of Chair	35
1.3. Information on the programme of the meeting	35
1.4. Adoption of the agenda.....	35
2. Project implementation and Status	36
2.1 CCLME Project Status (December 2014 – January 2016).....	36
2.2. Implementation of CCLME Demonstration Projects	38
2.3 Working Groups on the assessment of pelagics	41
2.4 Presentation of the preliminary results of the sub-regional acoustic assessment survey of small pelagic stocks in the Northwest African area.....	42
2.5 Présentation of the Strategic Action Plan (SAP).....	44
2.6 Développement de the PIF.....	46
3 The activities of the partners in the CCLME area	48
3.1 Presentation on the EAF-Nansen / CCLME partnership	48
3.2 Presentation on the CECAF FAO activities.....	49
3.3 Intervention of PRCM.....	49
3.4 Intervention of IUCN	50
3.5 Intervention of Wetlands International Africa.....	50
3.6 Intervention of SRFC.....	50
3.7 FAO Initiatives	51
4. CCLME 2016 Work Plan	51
5. Closing of the meeting	52

Annexes/Appendixes

Annexe 1 : List of Participants – Liste des Participants	53
Annexe 2 : Agenda	65
Annexe 3 : Processus d’approbation du PIF	67
Annexe 4 : Plan de travail 2016	68

Sigles et abréviations

ADT	Analyse Diagnostique Transfrontalière
AEP	Approche Écosystémique des Pêches
AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activité Génératrice de Revenus
AMP	Aire Marine Protégée
CCLME	Grand écosystème marin sur le courant des Canaries
CCR	Comité de Concertation Régional
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CP	Comité de Pilotage (du projet CCLME)
CPP	Commission Plurinationale Préliminaire
CIN	Comité Interministériel National (du projet CCLME)
COPACE	Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (FAO)
CRODT	Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye
CSRP	Commission Sous-Régionale des Pêches
EAF-Nansen	Projet EAF-Nansen
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
GEM	Grand Ecosystème Marin
IEO	Institut Espagnol d'Océanographie (Instituto Español de Oceanografía)
IMR	l'Institut Norvégien de Recherche Marine
IMROP	Institut Mauritanien des Recherches Océanographiques et des Pêches
INN	Pêche Illégale, Non-déclarée, Non-réglémentée
INRH	Institut National de Recherche Halieutique (Maroc)
MAVA	Fondation pour la nature MAVA
NOAA	Administration nationale océanographique et atmosphérique, Etats-Unis
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAP	Plan d'Aménagement des Pêcheries
PARTAGE	Projet d'Appui à la Gestion des Pêches Artisanales
PAS	Plan d'Action Stratégique
PIF	Project Identification Form
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PRAO	Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest
PRCM	Programme Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest
PSE	Plan Sénégal Emergent
RAMPAO	Réseau Régional d'Aires Marines Protégées En Afrique De l'Ouest
SIDA	Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement
TDR	Termes de Références
UICN	l'Union Internationale de Conservation de la Nature
URC	Unité Régionale de Coordination (du projet CCLME)
WWF	Fonds mondial pour la nature

Résumé

La sixième réunion du Comité de Pilotage (CP) du projet "Protection du Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries" (CCLME) s'est tenue à Dakar, Sénégal, du 2 au 3 février 2016. Les représentants des 7 pays de la zone du projet (Cabo Verde, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Maroc, Mauritanie et Sénégal), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) à travers le Secrétariat de la Convention d'Abidjan, la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) et l'Unité Régionale de Coordination (URC) ont assisté à la réunion. Des organisations partenaires (PRCM, Wetlands International, UICN) ont assisté à la réunion en tant qu'observateurs. Les conclusions et recommandations suivantes ont été formulées durant cette sixième réunion du CP du CCLME :

1. Félicite l'Unité Régionale de Coordination (URC) pour la présentation du statut et des résultats acquis du projet CCLME, ainsi que pour le travail réalisé et entrepris pendant l'année 2015 ;
2. Exhorte l'URC à partager et discuter avec les pays le draft (ou cadre) de plan sous-régional d'aménagement des petits pélagiques, élaboré dans le cadre du projet de démonstration N°1, et ce avant sa présentation lors de la prochaine réunion du COPACE à Dakar, en avril 2016 ;
3. Encourage l'URC à poursuivre la recherche de partenariat dans le cadre du projet de démonstration N°2 afin d'intéresser les armateurs à la démarche et s'assurer leur coopération. En effet, les pêcheries crevettières génèrent de nombreux conflits et ce projet de démonstration revêt donc une importance capitale pour les pays de la zone CCLME
4. Encourage l'URC à maintenir et pérenniser les efforts engagés dans le renforcement de capacités et le développement de capacités des scientifiques de la sous-région
5. Apprécie les contributions financières et techniques apportées par le projet EAF-Nansen pour renforcer les activités du CCLME y compris le renforcement des capacités des pays membres et les campagnes scientifiques
6. Encourage l'URC à faciliter le traitement des données issues des campagnes écosystémique et d'évaluation des stocks, à travers le Groupe de Travail planification et analyse des campagnes écosystémiques
7. Encourage les pays à mener et coordonner leurs campagnes scientifiques à l'aide des navires de recherche nationaux de la sous-région
8. Encourage l'URC à renforcer et créer d'avantage de partenariats et de synergies avec les projets et initiatives en cours dans la sous-région
9. Encourage les Points Focaux (PF) et Coordinateur Techniques (CT) à jouer un rôle prépondérant lors de la seconde phase du projet CCLME
10. Exhorte les pays à sensibiliser d'avantage les décideurs à la démarche du projet et au processus PAS afin qu'ils puissent se les approprier ; et exhorte également les pays à engager dès à présent les démarches nécessaires à la signature du PAS selon le calendrier établi lors de cette réunion
11. Exhorte l'URC à préparer un exposé de motif harmonisé pour tous les pays et qui servira de base et d'argumentaire pour le processus de signature du PAS
12. Demande à ce que les représentants de la FAO de chaque pays soient sollicités pour l'envoi du dossier PAS aux autorités concernées ;
13. Demande à l'URC de faciliter l'organisation de la réunion du Comité Interministériel National de la Mauritanie prévue le 25 février 2016, ainsi que l'organisation d'un atelier sous-régional le 18 mars 2016 à Casablanca (Maroc), pour discuter et valider la version finale du PAS

Executive Summary

The sixth Project Steering Committee (PSC) meeting of the project "Protection of the Canary Current Large Marine Ecosystem"(CCLME) was held in Dakar, Senegal, from 2 to 3 February 2016. The meeting was attended by representatives of the 7 countries of the project area (Cabo Verde, Gambia, Guinea, Guinea Bissau, Morocco, Mauritania and Senegal), the United Nations food and agriculture Organization (FAO), the United Nations Environment Program (UNEP) through the Secretariat of the Abidjan Convention, the Sub Regional Fisheries Commission (SRFC) and the Regional Coordination Unit (URC). Partner organizations (PRCM, Wetlands International, IUCN) attended the meeting as observers. The following conclusions and recommendations were made during CCLME sixth PSC meeting:

1. Congratulates the Regional Coordination Unit (RCU) for the presentation on the progress CCLME made, as well as for the work done and undertaken during the year 2015;
2. Encourages the RCU to share and discuss with countries the draft (or frame) of the sub regional small pelagics management plan, developed in the framework of demonstration project N°1, and this, prior to its presentation at the next CECAF meeting in Dakar, in April 2016;
3. Encourages the RCU to continue the search for partnership in the framework of the demonstration project N°2 in order to attract shipowners to the approach and to ensure their cooperation. Since, the shrimp fisheries generate numerous conflicts, this demonstration project is therefore important for the CCLME countries.
4. Encourages the RCU to maintain and sustain the efforts in capacity-building and the development of capacities of the scientists of the sub-region
5. Appreciate financial and technical contributions made by the EAF-Nansen project to strengthen the activities of the CCLME including the capacity building of member countries and scientific surveys
6. Encourages the RCU to facilitate the processing of the data from the ecosystem and stock assessment surveys, through the Ecosystem Survey Planning and Analysis Working Group
7. Encourages countries to lead and coordinate their scientific surveys using national research vessels in the sub-region
8. Encourages the RCU to strengthen and create more partnerships and synergies with ongoing initiatives and projects in the subregion
9. Encourages the focal points (FP) and Technical Coordinators (TC) to play a leading role in the second phase of the CCLME project
10. Urges countries to further sensitize decision-makers on the approach of the project and the SAP process so that they can claim ownership of them; and also urges countries to engage right now in the steps necessary for signature of the SAP according to the schedule established at this meeting
11. Urges the RCU to prepare a harmonized statement for all countries and which will serve as a basis and rationale for the signing process of the PAS.
12. Asks that FAO Representatives in each country are solicited for sending the PAS folder to the concerned authorities;
13. Asks the RCU to facilitate the Organization of the National Interministerial Committee of Mauritania scheduled on 25 February 2016, as well as the organization of a sub-regional workshop on 18 March 2016 in Casablanca (Morocco), to discuss and validate the final version of the SAP.

Conclusions et recommandations de la sixième réunion du Comité de Pilotage (CP) du projet « Protection du Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries – CCLME »

Dakar, Sénégal, du 2 au 3 février 2016

Le comité de pilotage du projet CCLME

1. Félicite l'Unité Régionale de Coordination (URC) pour la présentation du statut et des résultats acquis du projet CCLME, ainsi que pour le travail réalisé et entrepris pendant l'année 2015 ;
2. Exhorte l'URC à partager et discuter avec les pays le draft (ou cadre) de plan sous-régional d'aménagement des petits pélagiques, élaboré dans le cadre du projet de démonstration N°1, et ce avant sa présentation lors de la prochaine réunion du COPACE à Dakar, en avril 2016 ;
3. Encourage l'URC à poursuivre la recherche de partenariat dans le cadre du projet de démonstration N°2 afin d'intéresser les armateurs à la démarche et s'assurer leur coopération. En effet, les pêcheries crevettières génèrent de nombreux conflits et ce projet de démonstration revêt donc une importance capitale pour les pays de la zone CCLME
4. Encourage l'URC à maintenir et pérenniser les efforts engagés dans le renforcement de capacités et le développement de capacités des scientifiques de la sous-région
5. Apprécie les contributions financières et techniques apportées par le projet EAF-Nansen pour renforcer les activités du CCLME y compris le renforcement des capacités des pays membres et les campagnes scientifiques
6. Encourage l'URC à faciliter le traitement des données issues des campagnes écosystémique et d'évaluation des stocks, à travers le Groupe de Travail planification et analyse des campagnes écosystémiques
7. Encourage les pays à mener et coordonner leurs campagnes scientifiques à l'aide des navires de recherche nationaux de la sous-région
8. Encourage l'URC à renforcer et créer d'avantage de partenariats et de synergies avec les projets et initiatives en cours dans la sous-région
9. Encourage les Points Focaux (PF) et Coordinateur Techniques (CT) à jouer un rôle prépondérant lors de la seconde phase du projet CCLME
10. Exhorte les pays à sensibiliser d'avantage les décideurs à la démarche du projet et au processus PAS afin qu'ils puissent se les approprier ; et exhorte également les pays à engager dès à présent les démarches nécessaires à la signature du PAS selon le calendrier établi lors de cette réunion
11. Exhorte l'URC à préparer un exposé de motif harmonisé pour tous les pays et qui servira de base et d'argumentaire pour le processus de signature du PAS
12. Demande à ce que les représentants de la FAO de chaque pays soient sollicités pour l'envoi du dossier PAS aux autorités concernées ;
13. Demande à l'URC de faciliter l'organisation de la réunion du Comité Interministériel National de la Mauritanie prévue le 25 février 2016, ainsi que l'organisation d'un atelier sous-

régional le 18 mars 2016 à Casablanca (Maroc), pour discuter et valider la version finale du PAS

1. Organisation

1.1. Cérémonie d'ouverture de la réunion

1. La cérémonie d'ouverture de cette sixième réunion du Comité de Pilotage du projet CCLME a été présidée par le Secrétaire Général du Ministère de la pêche et de l'économie maritime du Sénégal en présence du Directeur de la division Pêcherie et Aquaculture de la FAO Rome, d'un représentant de la FAO Sénégal et d'une représentante du PNUE.

Les discours ci-après ont été prononcés :

2. Mme Christine Haffner-Sifakis, Représentante du PNUE, a loué les efforts de l'URC pour inverser la tendance à la dégradation des ressources marines, des habitats et de la qualité de l'eau. Elle a souligné le problème de l'exploitation pétrolière et des impacts négatifs qu'elle génère (en dépit des mesures qui peuvent être prises). De plus cette activité est vouée à s'accroître puisqu'un important gisement a été découvert entre le Sénégal et la Mauritanie. La composante 3 du projet est mise en œuvre par le PNUE avec l'appui de Wetlands International pour l'exécution de certaines activités, et un plan d'action régionale de lutte contre les pollutions d'origine terrestre est en cours d'achèvement. Le PNUE a accusé du retard sur le projet en 2015 dû à des problèmes administratifs. Mme Christine Haffner-Sifakis rappelle l'importance de l'engagement des pays dans la mise en œuvre du PAS et se réjouit des contacts établis avec le Maroc concernant la Convention d'Abidjan. Après avoir remercié la FAO pour ces efforts et son soutien dans la réalisation du projet, elle a rappelé que l'efficacité du projet résidait dans les synergies entre les pays, les structures et les initiatives régionales et ce afin d'éviter la dispersion des moyens qui font souvent défaut.

3. M. Patrick David, au nom du représentant de la FAO Sénégal, a souhaité la bienvenue aux participants et rappelé l'importance des services écosystémiques rendus par le CCLME et qui fournit notamment des ressources alimentaires et économiques vitales pour l'Afrique de l'Ouest. Il a également souligné l'intérêt et l'engagement fort des pays et des partenaires dans l'accompagnement du projet et l'atteinte de ses objectifs.

4. M. Lahsen Ababouch, Directeur de la Division des Pêches et de l'Aquaculture de la FAO Rome a rappelé l'importance pour la FAO de la collaboration avec le projet CCLME et des résultats des travaux qui en découlent, notamment pour la sécurité alimentaire, l'aménagement des ressources aquatiques et la protection du milieu marin. Il a profité de l'occasion pour remercier les collègues marocains, pionniers concernant l'initiative « Croissance Bleue » et qui pourraient inspirer d'autres pays.

5. M. Moustapha Ly, Secrétaire Général du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime du Sénégal, a rappelé le rôle important du projet dans le processus d'exploitation durable des ressources en permettant de traiter les problèmes transfrontaliers prioritaires liés à la pêche, les menaces sur la biodiversité et les habitats, ainsi que la qualité de l'eau. Le défi majeur du projet consiste en la promotion d'une gestion conjointe des ressources et une approche participative dans la gestion des pêches. Il souligne de plus la cohérence du projet et de sa vision avec le Plan Sénégal Emergent (PSE). Ce sixième Comité de Pilotage (CP) permettra de passer en revue les progrès réalisés par le projet en 2015, de présenter le plan de travail 2016 en vue de son adoption mais surtout de faire le point sur les procédures et le calendrier pour la signature du PAS dans chacun de pays du projet. Il a également souligné la pertinence du projet au regard du caractère des états et la nécessité d'une politique régionale pour traiter des phénomènes qui dépassent les frontières des

pays participants. Pour cela, les pays devront travailler en collaboration et avec solidarité. Après avoir remercié les participants, les experts et les partenaires financiers, le Secrétaire Général a déclaré ouverte la sixième réunion du Comité de Pilotage.

6. A la suite des différentes allocutions, les participants ont été invités à se présenter. La réunion a rassemblé des représentants des sept pays participants au projet CCLME (Cabo Verde, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Maroc, Mauritanie et Sénégal). Des représentants des deux agences FEM du CCLME (FAO et PNUF à travers le Secrétariat de la Convention d'Abidjan) ont également pris part à la réunion ainsi que l'URC. Des représentants d'organisations partenaires du projet ont aussi assisté à la réunion. Il s'agit de la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRPF), du Partenariat Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM), de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) au Sénégal et de Wetlands International. La liste des participants est jointe en Annexe 1.

1.2. Election du Président

7. M. Abdelmalek Faraj, Directeur de l'INRH (Institut National de Recherche Halieutique, Maroc) a été unanimement élu pour présider les travaux de cette sixième réunion du Comité de Pilotage du projet CCLME.

8. Mme. Céline Navarro responsable de la thématique « Ressources marines vivantes » du projet CCLME a élaboré le rapport avec la collaboration des collègues de l'Unité Régionale de Coordination.

1.3. Informations sur le programme de la réunion

9. Le comité de pilotage s'est tenu durant deux jours, du 2 au 3 février 2016 :

La première journée a été consacrée à la présentation de l'état d'avancement du projet, des résultats des différents projets de démonstration et d'informations sur l'état d'élaboration du Programme d'Action Stratégique (PAS). Les modalités d'adoption et de signature du PAS par chacun des pays ont également été abordées lors de cette première journée.

Lors de la deuxième journée, le document de requête pour la mise en œuvre du PAS dans le cadre de la phase II du CCLME ou PIF (Project Identification Form) a été présenté. Les modalités et un calendrier pour la signature du PAS ont été discutés et adoptés. Les partenaires du projet CCLME ont également eu l'occasion de présenter des projets ou initiatives en lien avec le projet CCLME lors de cette deuxième journée. Enfin, le plan de travail 2016 a été approuvé.

La réunion du Comité de Pilotage s'est déroulée en français et en anglais.

1.4. Adoption de l'ordre du jour de la réunion

10. M Michael Toole n'étant pas présent pour la première journée de la réunion, une modification de l'agenda a été proposée. Ainsi, la présentation du PIF, initialement prévue en première journée aura finalement lieu lors de la deuxième journée de la réunion. De plus il a été proposé l'ordre des présentations de la première journée : le point 4 suivra le point 2 et le point 3

sera présenté après le point 4. Ces modifications ont été acceptées et l'agenda adopté. L'agenda de la réunion est joint en Annexe 2.

2. Mise en œuvre du projet et Statut

2.1 Etat d'avancement du Projet CCLME (Décembre 2014 – Janvier 2016)

11. Le Président a invité M. Birane Sambe, Coordonnateur Régional du Projet, à présenter l'état d'avancement du projet pour l'année 2015.

12. Le Coordonnateur Régional a passé en revue les activités conduites en 2015. Pour cette année de mise en œuvre, l'accent a été mis sur l'édition de l'ADT, mais surtout l'élaboration et l'enrichissement du PAS suite à la réunion du Groupe de travail PAS de mai 2015 et des commentaires des pays. Les résultats des différents projets de démonstration ont fait l'objet de présentations spécifiques.

13. Dans un premier temps, les résultats attendus et principaux indicateurs ont été passés en revue pour chaque composante. Le processus ADT/PAS a ensuite été rappelé. L'ADT, document technique, est la base scientifique du PAS. Contrairement au PAS, il n'y a pas nécessité d'adopter l'ADT. La version française de l'ADT a été éditée en janvier 2016 et la version anglaise est encore en cours d'édition.

14. Le coordonnateur est revenu plus en détail sur le PAS, les étapes clés de son élaboration (Réflexion stratégique, Planification stratégique et mise en œuvre) et sa définition notamment. Ainsi, il a rappelé que le PAS, qui est un document stratégique, définit les actions prioritaires à entreprendre, définit le cadre institutionnel et réglementaire, identifie les rôles et responsabilités et enfin, propose un plan d'investissement.

15. Un résumé de la deuxième réunion du Groupe de Travail PAS (du 11 au 13 mai 2015) a ensuite été présenté. Les objectifs de cette réunion étaient de valider les activités régionales prioritaires, d'identifier les activités nationales prioritaires, d'intégrer les résultats acquis des projets de démonstration et enfin de valider les orientations stratégiques. Lors de cette réunion et sur la base de l'étude « Document d'orientation sur la gouvernance », un mécanisme de gouvernance coopérative et peu onéreux a été présenté et débattu. Suite à la réunion et après avoir tenu compte des remarques émises, ce système de gouvernance proposé a été intégré dans les annexes du PAS.

16. M Sambe est ensuite revenu sur la participation de l'URC à la huitième édition du Forum du PRCM à Praia, du 2 au 5 novembre 2015. A cette occasion, le projet a pu organiser un side event où l'état d'avancement du projet et les résultats des projets de démonstration ont été présentés. Des produits de communication issus des projets de démonstration ont également été distribués. Lors de ce Forum, le Programme d'Action Stratégique du projet a été mentionné et valorisé à de nombreuses reprises par les conférenciers et acteurs partenaires du projet. Enfin, on retiendra qu'à son issue, le Forum a « recommandé aux Etats la signature des lettres d'approbation du PAS et de fournir les appuis nécessaires à sa mise en œuvre. Le Forum a également recommandé l'adoption des instruments de mise en œuvre du PAS ».

17. Les principales réalisations de la composantes 2 ont été passées en revue. Du 21 octobre 2015 au 12 décembre 2015, a eu lieu la sixième campagne d'évaluation écosystémique à bord du N/R Fridtjof Nansen et en partenariat avec le projet EAF-Nansen. Une présentation dédiée aux résultats préliminaires de cette campagne a été faite et sera détaillée ultérieurement dans ce document.

18. Le projet en collaboration avec l'INRH et l'IEO, a pu organiser le séjour de deux stagiaires (de Mauritanie et du Sénégal) à l'INRH au Maroc (étude de plancton) et de deux stagiaires (du Cabo Verde et de Mauritanie) à l'Université de Vigo en Espagne (étude de benthos). Un troisième stagiaire guinéen aurait dû rejoindre l'Université de Vigo, mais son stage a dû être annulé pour cause de refus de visa. Le coordonnateur a profité de l'occasion pour remercier l'INRH et l'IEO pour leur collaboration et l'accueil des stagiaires

19. L'URC a continué à assister le Groupe de Travail FAO sur l'évaluation des petits pélagiques au large de l'Afrique du Nord-Ouest dont la dernière réunion a eu lieu à Casablanca au Maroc, du 20 au 25 juillet 2015. Suite à cette réunion, les évaluations, les mises à jour et les conseils scientifiques ont été rendus disponibles et discutés lors de la réunion du Sous-Comité scientifique du COPACE qui a eu lieu à Tenerife en Espagne, du 14 au 16 octobre 2015. L'ADT a ensuite été actualisée avec une synthèse de ces informations.

20. Une étude régionale sur le commerce transfrontalier de poissons dans l'espace CCLME a été finalisée en mai 2015 sur la base des rapports nationaux de la Gambie, de la Guinée, du Maroc, de la Mauritanie et du Sénégal. L'objectif de cette étude était d'identifier les problèmes transfrontaliers prioritaires puis de faire des recommandations pour un renforcement des politiques publiques nationales et régionales. Ces recommandations ont par ailleurs été intégrées aux annexes du PAS.

21. Les principales réalisations de la composante 3 ont également été présentées. Un atelier de formation des experts et de transfert de la base de données sur les SIG de la zone CCLME et dirigé techniquement par l'IEO, a eu lieu à Praia au Cabo Verde, du 23 au 27 février 2015.

22. En termes d'instrument régional transfrontalier, on peut signaler la transformation du projet de Charte mangroves en Protocole additionnel à la Convention d'Abidjan. Cela permettra d'élargir le champ de gestion juridique des mangroves. Deux panels d'experts ont été organisés respectivement à Abidjan en novembre 2014 et Calabar en août 2015, afin d'élaborer la version provisoire et d'initier le plan d'action adossé au protocole. Une troisième rencontre devrait avoir lieu à Bissau en mars 2016 et permettra la finalisation du protocole.

23. Le Coordonnateur a ensuite insisté pour que cette réunion soit l'occasion pour les pays de réfléchir aux modalités d'adoption et de signature du PAS. Enfin, il a précisé que l'évaluation finale du projet aurait lieu d'ici la fin du projet (prévue pour décembre 2016). A ce propos, Kuena Morebotsane de la FAO Rome a précisé que cette évaluation finale devra être réalisée de manière indépendante et qu'elle devra avoir lieu avant l'achèvement des activités et la fin du projet. Les TDR de cette évaluation seront envoyés prochainement aux pays. L'évaluation consistera entre autres en de nombreuses consultations avec les pays qui seront donc sollicités. L'objectif sera de connaître les acquis et perspectives du projet ou encore les recommandations à l'endroit du projet.

24. La présentation de ces différentes activités a soulevé les interventions suivantes :

- L'URC, les partenaires et les experts ont été unanimement remerciés pour les efforts accomplis, les défis relevés et les travaux réalisés pour cette année 2015. La réussite du projet est un témoignage fort de l'engagement des pays et de la capacité de l'URC à mener à bien ce projet. Il est tout à l'honneur et au bénéfice des pays de travailler en collaboration et en synergie.
- Les efforts considérables réalisés pour la préparation de documents (notamment l'ADT et le PAS) ainsi que les efforts de communication et de distribution de ces documents ont été salués. L'URC a été félicitée pour l'esprit collaboratif et l'accompagnement qu'elle a instauré.

- Le développement de la formation des scientifiques de la sous-région a également été salué, d'autant plus que c'est un domaine où la région a du retard. A ce titre, Mme Ana Ramos, qui représentait l'IEO a été remerciée pour l'accueil et l'encadrement de scientifiques de la sous-région. Enfin, le Maroc a salué la démarche entreprise par le CCLME et consistant à développer la coopération Sud/Sud avec l'INRH qui a accueilli et encadré 2 stagiaires en 2015.
- Une recommandation forte de ce Comité de Pilotage doit être la même que celle émise lors de la dernière édition du Forum du PRCM, à savoir l'adoption et la signature du PAS, prélude de la seconde phase du projet CCLME. M. Sambe a ajouté que la signature du PAS était la préoccupation majeure actuelle.

2.2. Mise en œuvre des Projets de Démonstration du CCLME

Mise en œuvre des activités **du Projet de démonstration 1** – Gestion durable transfrontalière des stocks pélagiques partagés en Afrique de l'Ouest septentrionale conformément à l'approche écosystémique

25. Suite au document sur les orientations stratégiques pour promouvoir l'exploitation durable et la gestion concertée des petits pélagiques en Afrique du Nord-Ouest (mars 2013) et suite à des groupes de travail et discussions à différents niveaux, un premier Plan régional d'aménagement pour les petits pélagiques en Afrique de l'Ouest suivant l'Approche Ecosystémique des Pêches (AEP) a été ébauché. Ce plan d'aménagement sera examiné lors de la prochaine réunion du COPACE qui devrait avoir lieu en avril 2016 à Dakar.

Mise en œuvre des activités **du Projet de démonstration 2** – Réduction de l'impact du chalutage crevettier par la réduction des prises accessoires, des rejets et des changements dans la gestion

26. Suite au second atelier sur « l'Elaboration d'une méthodologie commune standard d'enregistrement des captures accessoires et des rejets à bord des navires de pêche commerciaux en Afrique de l'Ouest » tenu en juin 2014, il était prévu de concevoir un chalut adapté à recevoir un dispositif de réduction des prises accessoires et rejets pour les pêcheries crevettières de la zone CCLME et d'élaborer d'un programme de démonstrations sur le terrain utilisant la méthodologie préalablement élaborée pour tester ce dispositif. La collaboration avec les armateurs pour les tests sur le terrain s'avérant difficile, ces tests n'ont pu être réalisés jusqu'alors.

Mise en œuvre des activités **du Projet de démonstration 3** – Cogestion transfrontalière des poissons pélagiques côtiers (benthopélagiques) migratoires qui sont importants pour les pêches artisanales (mulet, courbine, tassergal).

27. La deuxième lettre d'accord signée entre le projet PARTAGE de l'UICN et le projet CCLME le 23 février 2013 a été prolongée le 18 décembre 2014.

28. Des ateliers nationaux d'amélioration des PAP courbines au Sénégal et en Mauritanie et propositions d'activités pour leur adoption officielle et mise en œuvre effective ont eu lieu respectivement le 30 juin 2015 à Nouakchott (29 participants) et le 13 juillet 2015 à Dakar (24 participants).

29. La Commission Plurinationale Préliminaire (CPP) a été créée le 28 avril 2015 par la CSRP et est ancrée au sein du Comité de Concertation Régional. La première réunion relative à la mise en place de la CPP devrait avoir lieu prochainement.

30. Des messages clés et supports de communication ont été développés (posters de différentes tailles, livrets, dépliants) et ont déjà été en partie diffusés, notamment lors de la dernière édition du Forum du PRCM. Ils seront également diffusés en différents lieux et occasions en Mauritanie et au Sénégal (partenaires du projet, Ministères des pêches, organisations professionnelles, centres de recherche, etc.).

Mise en œuvre des activités **du Projet de démonstration 4** – Utilisation des Aires Marines Protégées (AMP) comme outil permettant d’obtenir des bénéfices dans la gestion des ressources multiples

31. La méthodologie d’évaluation et de suivi participatif des AMP en Afrique de l’Ouest a été testée pour la seconde fois sur les deux sites pilotes de Cayar (en juillet 2015) et Tanbi (en novembre 2015). Cette méthodologie qui prend en compte les trois dimensions des AMP (bio-écologie, socio-économie et gouvernance) et qui est basée sur la perception des acteurs, a cette fois-ci été testée par les acteurs eux-mêmes. Dans un premier temps, les acteurs ont été formés à la méthodologie (collectes des données, utilisation de la base de données, etc.). Au final, cette méthodologie s’avère être un outil précieux de suivi et d’aide à la décision, simple d’utilisation et facile à répliquer dans d’autres AMP, à condition d’adapter le questionnaire à l’AMP considérée (les espèces focales, les activités et les engins utilisés pouvant varier en fonction des AMP).

32. Des activités prioritaires à mettre en œuvre à Cayar et Tanbi ont été identifiées par les acteurs eux-mêmes et concernaient la formation et des activités de communication et sensibilisation. Ainsi, le projet a permis la réalisation de deux sessions de formation, l’une à Cayar du 18 au 20 mars 2015 et l’autre à Tanbi du 7 au 9 avril 2015.

- Ces formations se sont déroulées suivant deux modules : principes et règles de la cogestion, et financement participatif des AMP et évaluation participative des plans de gestion.
- Concernant les activités de sensibilisation et de communication, des dépliants sur les AMP de Cayar et Tanbi ont été produits et diffusés. A Cayar, des thé-débats et Mbars ont été organisés dans les différents quartiers de l’AMP en mai et juin 2015. A cette même période, des émissions radio thématiques et des spots publicitaires ont été diffusés. Enfin, le CCLME a participé et permis l’organisation d’un évènement à Cayar lors de la Journée Mondiale de l’Environnement et au cours de laquelle un diplôme de reconnaissance a été remis au projet CCLME.

33. Des "Directives sous-régionales pour la cogestion des pêches dans les Aires Marines Protégées de la zone nord-ouest africaine" ont été élaborées suite à leur validation lors d’un atelier sous-régional dédié, ayant eu lieu à Dakar du 18 au 19 août 2015 et ayant réuni 25 participants. Ces directives sont utilisables par les Etats, les collectivités locales, les communautés locales, la société civile, les scientifiques ou tout autre acteur de la cogestion des AMP et ont une portée locale, nationale et sous-régionale. Un dépliant présentant une synthèse de ces directives a été produit et diffusé et les directives dans leur intégralité sont disponibles sur le site internet du projet.

Mise en œuvre des activités du **Projet de Démonstration n°5** : Élaboration d’un plan de conservation des mangroves et activités pilotes de restauration des écosystèmes de mangroves.

34. Plusieurs projets pilotes combinant la valorisation des ressources de la mangrove et l’augmentation des revenus des communautés locales en Guinée-Bissau et en Gambie ont été mis en œuvre :

- **Un projet pilote de production de sel solaire sur bâche** pour augmenter les revenus des communautés locales riveraines des mangroves mais également préserver ce bois utilisé comme combustible dans la cuisson du sel.
- **Un projet pilote de décortiqueuses de riz pour les populations bissau-guinéennes de Cubompor Manjak et de Cubompor Fulup** pour alléger la souffrance des femmes et réduire les effets négatifs de la riziculture itinérante en mangrove.
- **Un projet pilote de maraîchage par la disponibilité et la réduction de la corvée de l'eau en Guinée-Bissau.** Le projet a appuyé la construction et la réhabilitation de 4 puits afin de faciliter l'accès et la disponibilité de l'eau principale ressource de ce maraîchage.
- **Un projet pilote de micro finance pour les femmes (montant global de 5000 \$).** Le projet a accordé aux femmes un seed-fund à partir duquel, un prêt est octroyé à la demande des membres de l'association des femmes de deux villages. Le remboursement se fait deux fois dans l'année avec un taux d'intérêt de 10% réinvestis dans le seed-fund afin d'élargir l'assiette des bénéficiaires. La contrepartie des villages est la participation aux reboisements massifs de mangrove.

35. **Communication du projet de démonstration :** Des brochures, Policy brief, autocollants, T-shirts et casquettes ont été produits et distribués. Des émissions radios ont été diffusées en Gambie et Guinée-Bissau. Enfin, un film capitalisant les acquis de ce projet de démonstration N°5 a également été produit.

36. La présentation de ces différentes activités a soulevé les interventions suivantes :

- Le Maroc, qui est dans une phase de développement d'AMP, a manifesté son intérêt pour les travaux réalisés et les méthodologies développées dans le cadre du projet de démonstration N°4. D'une manière plus générale, les activités développées dans le cadre de ce projet de démonstration devraient être mieux valorisées et mises à disposition des pays de façon standardisée afin d'assurer leur pérennité et reproductibilité.
- Une précision a été apportée par Wetlands concernant les activités génératrices de revenus (AGR) développées dans le cadre du projet de démonstration N°5 : ces activités ont été conçues pour appuyer la restauration. Il faudrait plus de communication sur les acquis de ce projet qui pourrait être pris comme exemple.
- Concernant ces deux points venant d'être soulevé, il a été précisé que tout l'intérêt des projets de démonstration résidait dans le fait de démontrer la faisabilité de solutions aux problèmes identifiés par les pays qui devront ensuite les pérenniser lors de la deuxième phase du projet.
- La collaboration entre la CSRP et le CCLME a été saluée et la CSRP souhaiterait qu'elle soit pérennisée. Au niveau de la CSRP, il y a de nombreux acquis en ce qui concerne la cogestion des AMP et qui pourraient intéresser le projet CCLME. La CSRP a donc invité le CCLME à prendre part au Groupe de Travail AMP/Pêche de la CSRP et du RAMPAO.
- De nombreuses interrogations ont été émises concernant l'ébauche ou le cadre de plan d'aménagement régional des petits pélagiques :
 - Quelles pourraient être les synergies entre ce plan d'aménagement et le plan d'action de la CSRP ?

- Les démarches de la CSRP et du CCLME doivent être complémentaires et les acquis de la CSRP devraient être mieux pris en compte.
 - Le COPACE semble être le cadre le plus approprié pour les discussions concernant ce qui pourrait être ce futur plan d'aménagement régional.
 - Des éclaircissements concernant ce plan d'aménagement ont été demandés et les pays souhaiteraient pouvoir prendre connaissance du document existant avant qu'il ne soit présenté à la prochaine session du COPACE.
 - La mise en œuvre de ce plan se fera au niveau national et les pays devront s'inspirer de ce plan d'aménagement régional pour leurs plans d'aménagement nationaux. Enfin, le plus important n'est pas le plan d'aménagement en lui-même, mais les moyens alloués à sa mise en œuvre.
- La Guinée-Bissau souhaiterait être plus impliquée dans le projet.
 - La Mauritanie a précisé qu'une stratégie pour les AMP allait prochainement être élaborée afin de répondre aux engagements de la Mauritanie à la CDB. Cette stratégie sera présentée une fois adoptée et devrait être prise en compte dans la seconde phase du projet. Par ailleurs, la Mauritanie se félicite de la forte coordination entre le CCLME et la partie protection et conservation de l'environnement engagée depuis une année.
 - Concernant le projet de démonstration N°2, les pêcheries crevettières génèrent de nombreux conflits entre pêche artisanale et pêche industrielle et ce dans de nombreux pays de la zone CCLME. Il paraît donc nécessaire et urgent d'expérimenter des techniques moins impactantes.

Des expérimentations ont déjà eu lieu dans la sous-région (notamment au Sénégal et en Mauritanie). En Mauritanie par exemple, des tests concluants ont été menés en termes de réduction des captures accessoires, mais ont engendré une diminution importante de la rentabilité (pertes importantes de crevettes) probablement due à un chalut inadapté. Ainsi, il faudrait continuer ces expérimentations avec un chalut plus approprié.

C'est ce qui était prévu dans le cadre de ce projet de démonstration N°2, mais le problème majeur réside dans la collaboration avec les armateurs pour mener les expérimentations. Pour adhérer, la profession doit percevoir et comprendre son intérêt économique sous-jacent. Les expérimentations devraient donc être accompagnées par une approche économique.

M Sambe a alors précisé que l'analyse des coûts et bénéfices était prévue prochainement. Il a également ajouté que des tests de sélectivités avaient lieu au Sénégal au niveau du CRODT. Le projet envisage donc d'approcher le CRODT en vue de se joindre et de soutenir cet effort.

2.3 Groupes de travail sur l'état des stocks pélagiques

37. Mme Merete Tandstad de la FAO a présenté les résultats des travaux du groupe de travail FAO COPACE sur l'évaluation des petits pélagiques en Afrique occidentale qui se réunit annuellement pour évaluer les stocks pélagiques et formuler des recommandations sur l'aménagement et les options d'exploitation pour une utilisation durable et optimale des ressources au bénéfice des pays. Ce groupe fournit d'importantes informations au CCLME concernant l'état des différents stocks de petits pélagiques dans la zone nord du CCLME. La dernière réunion du sous-comité scientifique a eu lieu à Tenerife en Espagne, du 14 au 16 octobre 2015. Les résultats validés seront présentés lors de la prochaine session du COPACE. Les derniers résultats du groupe de travail indiquent les informations suivantes pour les principaux stocks :

38. Pour les démersaux sud, une tendance à la baisse est observée depuis 2004, mais les résultats sont à prendre avec précaution.

Au total plus de 50 stocks ont été analysés et plusieurs stocks sont pleinement exploités ou surexploités. Il est donc recommandé de diminuer l'effort de pêche ou de ne pas l'augmenter. Etant donné que la plupart des pêcheries de la région sont multi-spécifiques, une réduction globale de l'effort de pêche s'avère nécessaire.

39. Pour les démersaux nord, 28 stocks ont été analysés, 10 stocks sont surexploités, 12 stocks sont non pleinement exploités (dont certains présentent des signes d'amélioration) et 6 stocks sont pleinement exploités. Il est préconisé de diminuer l'effort sur les stocks surexploités et de ne pas augmenter l'effort sur les autres stocks. Etant donné que la plupart des pêcheries de la région sont multi-spécifiques, une réduction globale de l'effort de pêche s'avère nécessaire.

40. Pour les petits pélagiques nord, les sardines représentent les captures les plus importantes avec une tendance à l'augmentation ces dernières années.

La réunion la plus récente a eu lieu en juillet 2015 et a livré les informations suivantes :

- **Ethmaloses** : Depuis la dernière évaluation les captures d'ethmaloses dans la sous-région (Mauritanie, Sénégal et Gambie) sont restées toujours élevées malgré la baisse enregistrée en 2014. Le groupe de travail recommande que l'effort soit diminué comparé au niveau actuel pour atteindre un niveau de captures soutenable.
- **Sardines** : 3 stocks de sardines ont été analysés.
Les stocks A et B sont non pleinement exploités. Toutefois, l'instabilité de la ressource vis-à-vis des changements hydroclimatiques stipule l'adoption d'une approche de précaution. Le groupe recommande que les captures de sardine ne dépassent pas le niveau de capture réalisé en 2014.
Le stock C est non pleinement exploité, mais fortement influencé par des facteurs environnementaux indépendants de la pêche. Les captures totales à prélever au niveau de la zone C doivent s'ajuster en fonction des changements naturels qui influencent le stock.
- **Sardinelles** : le stock au niveau de la sous-région est dans un état de surexploitation. L'effort de pêche doit être réduit dans tous les segments de la pêcherie.
- **Chinchards** : on observe une augmentation du niveau de capture pour les 2 espèces. Le chinchard de Cunene reste surexploité tandis que le chinchard européen est pleinement exploité. Les deux espèces sont souvent pêchées ensemble dans une pêcherie mixte, il est donc recommandé de réduire l'effort de pêche et le niveau de capture pour les deux espèces.
- **Maquereaux** : le stock est dans un état de surexploitation. Compte tenu des fortes fluctuations des pêcheries en 2013 et 2014, le groupe de travail recommande de ne pas dépasser la moyenne des captures de maquereau sur les cinq dernières années.
- **Anchois** : le stock est considéré comme surexploité. La disponibilité de cette espèce est très dépendante de facteurs environnementaux et elle est pêchée de façon opportuniste. Il est recommandé que l'effort soit réduit et à long terme soit ajusté aux variations naturelles du stock.

2.4 Présentation des résultats préliminaires de la campagne sous régionale d'évaluation acoustique des stocks de petits pélagiques dans la zone nord-ouest africaine

41. Mme Céline Navarro a présenté les résultats préliminaires de la dernière campagne sous-régionale d'évaluation acoustique des stocks de petits pélagiques dans la zone nord-ouest africaine.

42. Cette campagne a eu lieu dans le cadre des activités du projet CCLME et du projet EAF-Nansen, en collaboration avec l'Institut Norvégien de Recherche Marine (IMR). Elle s'est déroulée du 21 octobre au 14 décembre 2015 à bord du Navire de Recherche Dr Fridtjof-Nansen, de la frontière Sud du Sénégal jusqu'à Gibraltar, dans les ZEE du Sénégal, de la Gambie, de la Mauritanie et du Maroc.

43. La campagne avait pour objectifs de :

- Cartographier la distribution et estimer la biomasse des principales espèces de petits pélagiques en utilisant des méthodes hydroacoustiques
- Identifier les détections acoustiques par des traits de chaluts, puis traiter les captures en enregistrant le nombre d'individus par espèce et leur poids
- Mesurer les tailles des individus des espèces d'intérêt afin de pouvoir décrire ensuite la structure en classes de taille de ces populations
- Recueillir des données hydrographiques standards (température, salinité et oxygène), le long des radiales
- Former des scientifiques participants aux méthodes acoustiques, à l'échantillonnage, à l'identification des espèces, à l'analyse des échogrammes, aux estimations d'abondance, etc.
- Procéder à des intercalibrations entre les navires nationaux de la sous-région (R/V *Itaf Deme*, Sénégal ; R/V *Al Awam*, Mauritanie ; R/V *Al Amir Moulay Abdallah*, Maroc) et le R/V *Fridtjof Nansen*. Toutefois, seule l'intercalibration avec le navire sénégalais a pu être possible.

44. Les espèces suivantes ont été ciblées : les sardinelles rondes et plates, la sardine, les chinchards noirs et blancs, l'anchois et enfin, le maquereau espagnol.

45. La campagne s'est déroulée dans 3 zones différentes : la zone Sénégal/Gambie où la campagne a duré 9 jours, la Mauritanie où la campagne a duré 9 jours également et enfin la Maroc pendant 27 jours. La campagne a réuni 43 scientifiques issus des centres de recherche sous-régionaux (CRODT, IMROP, INRH, Département des pêches de la Gambie), de l'IMR et de la FAO Rome, mais aussi des scientifiques invités et provenant de différents pays africains (Kenya, Angola, Côte d'Ivoire, Namibie).

46. Des exemples de résultats préliminaires ont été présentés lors de la réunion (estimations de biomasses, exemples de profils obtenus, etc.) et ne seront pas détaillés dans ce rapport. En revanche, des analyses plus approfondies seront réalisées et discutées lors de la prochaine réunion du Groupe de Travail CCLME sur l'analyse des campagnes écosystémiques. Ces données seront ensuite partagées avec les pays pour discussion et validation.

47. Ces deux dernières présentations ont soulevé les interventions suivantes :

- Les participants ont noté que les scientifiques étaient moins alarmistes que par le passé et que cela rendait plus aisées les discussions avec les gestionnaires.

- Il a été précisé que les petits pélagiques étaient très faciles à capturer, mais très difficiles à gérer, puisque très sensibles aux variations environnementales et donc au changement climatique. Il faut donc rester prudent quant à leur évaluation.
- Il existe des différences notables entre les différents navires effectuant des campagnes acoustiques. Il faut donc rester très prudent quant aux évaluations de biomasses.
- Toutefois, ces évaluations acoustiques permettent de dégager des tendances, qui sont tout à fait valables scientifiquement si obtenues de manière strictement identique (même navire, même méthode) et qui fournissent des données très précieuses pour le groupe de travail d'évaluation de l'état des stocks (comme le permettent les données issues des campagnes acoustiques du N/R Fridtjof Nansen).
- L'idéal serait que les navires nationaux prennent le relais et conduisent eux-mêmes les campagnes, et c'était là l'objectif des intercalibrations prévues lors de la campagne 2015. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de continuer à renforcer les capacités et développer les compétences des scientifiques de la sous-région afin que la sous-région ne soit plus tributaire des navires étrangers.
- Enfin, le rôle du CCLME pour le maintien d'un suivi annuel et des évaluations avec les groupes de travail doit être renforcé.

2.5 Présentation du Plan d'Action Stratégique (PAS)

48. Monsieur Birane Sambe a présenté l'état d'élaboration du PAS. Il a rappelé dans sa présentation que le PAS est un document stratégique négocié qui :

- définit les actions prioritaires à entreprendre,
- le cadre institutionnel et réglementaire pour la mise en œuvre des mesures suggérées,
- identifie les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions retenues et enfin,
- propose un plan d'investissement

49. Les pays et l'ensemble des parties prenantes ont unanimement identifié comme problèmes transfrontaliers prioritaires à adresser par le PAS :

- le déclin des ressources marines vivantes,
- la dégradation des habitats,
- le déclin de la qualité de l'eau.

50. Les étapes clés du PAS ont ensuite été présentées. Etape 1, la réflexion stratégique : première réunion du Groupe de travail PAS (septembre 2014) qui a permis de :

- Définir la vision régionale pour le CCLME, à savoir : « Le CCLME, un écosystème sain, géré durablement, fournissant des services et des bénéfices équitables pour le bien-être des populations »
- Identifier les objectifs de Qualité Ecosystémique pour chacune des trois composantes stratégiques
- Définir les objectifs spécifiques et identifier des cibles et actions pour traiter les problèmes identifiés

Suite à cette réunion, le premier draft du PAS a été préparé (octobre 2014).

51. Deuxième étape : Planification stratégique. L'enjeu de cette phase est d'identifier les actions nationales et de mettre en cohérence ces actions avec les priorités nationales (stratégies, documents d'orientation, lois).

- Des réunions de consultations nationales ont eu lieu dans chacun des pays du projet afin de présenter le PAS et d'engager des discussions sur les priorités nationales
- Une deuxième réunion du Groupe de Travail PAS a été organisée en mai 2015 à Rabat et a réuni 28 participants. Cette réunion a permis de :
 - Valider les activités régionales prioritaires
 - Identifier les activités nationales prioritaires à mettre en œuvre ou renforcer
 - Intégrer les résultats acquis des projets de démonstration dans le PAS
 - Valider les orientations stratégiques

Suite à cette réunion, le PAS a été mis à jour et proposé aux pays.

52. Prochaine étape, la mise en œuvre du PAS. Avant de parvenir à cette étape, il reste à identifier les partenaires potentiels susceptibles de soutenir les activités prioritaires du PAS et les pays seront sollicités à ce propos. Toutefois, certains partenaires ont déjà été identifiés et des lettres sont en cours de préparation. Le PAS devra ensuite être validé et signé par les pays.

Concernant la signature des pays, le coordonnateur souhaiterait que chaque pays renseigne le projet sur les procédures nécessaires pour la signature.

La parole a ensuite été donnée aux pays.

53. Pour la Mauritanie, le plus important est que les décideurs comprennent et s'approprient le PAS, et le risque est que la signature prenne beaucoup de temps (comme cela avait été le cas pour la création du Comité Interministériel National – CIN). Il y a donc un effort de sensibilisation majeur à faire et la Mauritanie propose d'organiser une réunion du CIN, puis le rapport de cette réunion sera présenté aux ministres concernés.

54. M. Sambe a précisé qu'il ne restait que très peu de temps pour respecter le calendrier imposé par les procédures du GEF. Il va falloir donc agir très vite et si une réunion du CIN Mauritanie doit avoir lieu, elle devra être organisée au plus vite (avant fin février).

55. Pour la Guinée, cette dernière phase est la plus délicate, et chaque pays présente ses propres spécificités. Pour faciliter la signature du PAS, le PAS devrait être introduit par la FAO, puis l'URC devrait préparer et présenter un exposé de motifs et un argumentaire qui seront soumis aux ministres pour motiver leur signature.

56. Pour la Gambie, un effort de sensibilisation paraît indispensable. Les Ministère de la Pêche et l'Environnement ont fusionné en Gambie, la tâche sera donc facilitée.

57. En Guinée-Bissau, la FAO locale devrait introduire le PAS pour faciliter la procédure de signature. Il sera nécessaire d'informer et de sensibiliser afin de mieux argumenter la signature du PAS.

58. Deux ministres seront concernés au Cabo Verde et là aussi, il serait plus aisé de passer dans un premier temps par le bureau local de la FAO pour donner plus de crédit au PAS. Cependant, il faut noter que des élections auront lieu très prochainement au Cabo Verde (mois de mars). Pour plus de facilités, la signature devrait avoir lieu avant ces élections.

59. Pour le Maroc, il est nécessaire de sensibiliser, informer et expliquer d'avantage sur la démarche et le PAS.
60. Suite à ces interventions, Mme Christine Haffner-Sifakis a ajouté que dans ce processus, le projet avait un grand atout puisque chaque pays possède déjà un CIN qui peut valider le travail technique.
61. Pour la Mauritanie, la FAO doit avoir un rôle de lobbying auprès des acteurs et des ministres et les CIN ont un rôle de réunion des acteurs et d'explication du PAS. Par ailleurs, l'URC devra préparer un exposé de motif unique pour tous les pays.
62. Pour M. Mayif, le PAS doit être vu comme un document d'orientation où les pays conviennent d'un mode de gestion d'un écosystème commun. A ce titre, le PAS ne revêt pas un caractère hautement politique puisque qu'il n'y a pas d'obligation ou contrainte majeure pour les politiques nationales. Les pays auront toute latitude pour la mise en œuvre du PAS. Il ne devrait donc pas y avoir de problème pour la signature. La caution morale de la FAO semble toutefois primordiale pour faciliter la signature.
63. Durant toute la phase d'élaboration du PAS au Sénégal, l'environnement et la pêche ont travaillé en synergie. A chaque étape du processus, un compte-rendu a été transmis à la hiérarchie et aux ministres signataires, qui sont donc très bien informés sur le PAS. Il n'y a donc aucun problème pour la signature puisque l'information et la sensibilisation ont été régulières tout au long du processus.
64. Pour clôturer ce tour de table, le président a ajouté que la finalité était la durabilité des ressources et la sécurité alimentaire, qui ne pourront être atteintes que si les pays collaborent étroitement.

2.6 Développement du PIF

Présentation sur le financement de la deuxième phase

65. Mme Kuenta Morebotsane a présenté le mode de financement de la deuxième phase du projet. Quatre étapes devront être complétées pour obtenir le financement du GEF. Un schéma présentant ces étapes figure en Annexe 3.
66. Etape 1 : Formulaire de concept ou PIF. Ce formulaire décrit l'objectif principal du projet, ses composantes essentielles, les activités financées par le FEM et les activités financées par les pays ou par cofinancement. En effet, le cofinancement est une exigence du FEM. Une fois le plan de financement élaboré, il devra être endossé par les pays avant que la FAO le soumette au FEM.
67. Etape 2 : Approbation du concept par le FEM. Pour l'approbation du concept, il y aura deux périodes possibles en 2016 pour soumettre le document au secrétariat du FEM, juin et novembre 2016. Cependant un processus d'acceptation technique doit avoir lieu quelques mois avant, à savoir en mars ou en août. Ensuite, à la date d'approbation du FEM, il y aura acceptation du financement.
68. Etape 3 : Préparation du document de projet. Ce processus se fera à travers de nombreuses consultations avec les pays mais aussi les partenaires. Toutefois ce document de projet devra être soumis au plus tard 18 mois après l'approbation du PIF.
69. Etape 4 : Approbation et mise en œuvre. Une fois le projet soumis, le processus d'approbation finale prendra deux mois.

70. **Il est important de prendre en compte que le FEM n'examinera le PIF et le concept de projet que lorsque les pays auront signé le PAS.**

Présentation du PIF (Project Identification Form)

71. M. Michael O'Toole, consultant FAO chargé d'assister l'élaboration du PIF, a présenté le document. Il faut noter que le document actuel n'est pas un document final mais il présente cependant des éléments qui permettront de poursuivre le travail.

72. Ce sont les éléments du PAS qui se retrouvent dans le PIF. Il n'y a pas de priorisation des éléments présentés dans le PIF. Ce sera aux pays de le faire et de synthétiser les informations. Le document actuel a été élaboré à partir du document issu de la deuxième réunion du groupe de travail PAS et il est encore en cours de développement, notamment concernant la composante 4. C'est de plus un document dynamique qui s'adaptera aux modifications éventuelles du PAS ou à tout commentaire soumis par les pays. En fonction des nombreuses activités prévues par le PAS, le financement nécessaire pour sa mise en œuvre globale est estimé à 15 millions de dollars.

73. Le PIF est composé de deux parties, mais la présentation était axée sur la première partie du PIF. La partie 1 est composée de 5 sous-parties :

- A : la Stratégie sur les zones focales du FEM
- B : Description sommaire du projet
- C : Cofinancement du projet
- D : Ressources demandées
- E : Préparation de la subvention du projet

74. Concernant la sous-partie A, le projet entre dans les catégories IW2 et IW3 qui concernent les eaux internationales et s'intéressent aux pêcheries, à la pollution des côtes tout en tenant compte du changement climatique (IW2), ainsi qu'au renforcement des capacités de base, aux systèmes de gestion partagée des systèmes transfrontaliers.

75. La sous-partie B concerne la description du projet, c'est donc une partie essentielle du PIF. Dans cette sous-partie, les objectifs et les composantes du projet sont décrits. Les résultats attendus (indicateurs) et les réalisations devant être menées (activités) sont également présentés dans cette partie ainsi que le montant de la subvention et le cofinancement indicatif du projet.

76. L'intervenant est ensuite revenu brièvement sur l'objectif global du projet ainsi que sur le contenu et les résultats attendus pour chaque composante. La composante 4 concerne la mise en œuvre du PAS à travers une stratégie de communication efficace, un système de suivi du projet et de sa mise en œuvre ainsi qu'une évaluation à mi-parcours et à la fin du projet.

77. M. O'Toole a ensuite présenté des informations sur la subvention du GEF qui pourrait atteindre plus de 9 millions de dollars, mais qui dépendra des montants des cofinancements. Les sources de cofinancement, peuvent être très variées : gouvernements nationaux, secteur privé, ONG, donateurs, bailleurs de fonds, etc. Les cofinancements peuvent être en nature, en espèce, ou les deux. Il faut noter que la liste actuelle des partenaires de cofinancement est basée sur les bailleurs de fonds (MAVA, EAF-Nansen, PRCM, CSR, Universités, UICN, Gouvernement des Pays-Bas, WWF, SIDA, NOAA, AFD, etc.)

78. La partie 2 du PIF concerne la justification du projet. Elle présente dans un premier temps un aperçu du projet (les composantes, la mise en œuvre du PAS, l'implication des acteurs, l'implication des genres, la coordination, les risques, etc.). Ensuite, est abordée la cohérence du projet avec les

stratégies nationales, plans ou conventions, avec les domaines d'interventions du FEM, ou encore avec les avantages de la mise en œuvre du projet pour les agences d'exécution.

79. Pour conclure sur cette présentation, M. O'Toole a précisé que ce document est en cours de préparation et sera révisé en fonction des commentaires des pays et des agences afin d'être soumis au FEM en août 2016, à condition toutefois que le PAS soit signé à ce moment-là.

80. Le président a remercié Mme Morebotsane et M. O'Toole pour leurs présentations. Ces deux présentations ont suscitées les interventions suivantes :

- M. Birane Sambe a précisé qu'il y avait un échéancier dont il faudra absolument tenir compte pour les procédures FEM : août et novembre 2016. Mais pour cela, il faudra que le PAS soit signé et le PIF adapté en fonction du PAS. Ainsi, suite à ces nombreuses contraintes et pour respecter ces échéances, **le Pas devra être signé au plus tard en juin 2016**. Enfin, il a précisé que des commentaires des pays sur le PIF seront attendus afin de l'alimenter et de le rendre plus pertinent. Le coordinateur a donc proposé de réaliser un tour de table pour que chaque pays puisse donner les projets en cours ou prévus en lien avec les activités du CCLME.
- M. Richard Da Costa questionne sur la pertinence de la création d'un observatoire, compte tenu de la masse de données générée par le projet (campagnes écosystémiques, résultats des projets de démonstration)
- Mme Merete Tandstad a ajouté qu'il restait encore beaucoup de travail à faire pour arriver à une version finale du PIF qui est le reflet des éléments identifiés par les pays dans le PAS. Tous les éléments du PIF ne seront pas proposés pour un cofinancement (des éléments sont déjà en cours de réalisation et n'auront pas forcément besoin de financements).
- Les participants s'accordent sur le rôle très important que devra jouer la CSRP dans la mise en œuvre du PAS, notamment dans l'harmonisation des politiques de pêche des pays.
- Les pays ont ensuite donné un aperçu des projets en cours de réalisation et qui pourraient intéresser le PAS. Toutefois un travail plus exhaustif (inventaire) devra être réalisé par les pays afin d'enrichir le PAS et le PIF et concernant les projets/initiatives en cours ou prévus, les stratégies nationales, lois ou plans, etc. Il faut noter que plus les pays seront précis dans les informations fournies et dans la priorisation des activités, plus l'enveloppe budgétaire sera concrète et réaliste.
- Le PAS a suivi un long processus pour arriver à la version actuelle. Des modifications peuvent encore être soumises, mais il faudra respecter le calendrier évoqué plus tôt pour arriver à une signature du PAS en juin 2016. Le PIF s'adaptera au fur et à mesure avec le PAS. Il est proposé par ailleurs de traduire le PAS dans les trois langues des pays du projet afin d'en faciliter la signature.
- Concernant la question du financement, la hauteur du financement du FEM dépendra des cofinancements. Si l'on regarde ce que chaque pays peut offrir, de nombreuses activités pourraient être couvertes. De plus, il y a beaucoup de flexibilité concernant les cofinancements.

3 Les activités des partenaires dans la zone du CCLME

3.1 Présentation sur le partenariat EAF-Nansen / CCLME

81. Mme Merete Tandstad a présenté le partenariat fort existant entre le projet CCLME et le projet EAF-Nansen. Elle a rappelé que le projet EAF-Nansen existe depuis plus de 40 ans et travaille avec les différents projets GEM en Afrique. Les projets sont tous deux mis en œuvre par la FAO ce qui facilite grandement leur collaboration.

82. Concernant les campagnes écosystémiques réalisées à bord du N/R Fridtjof Nansen, la contribution financière et scientifique du projet EAF est très importante. En effet, le projet EAF fournit un appui pour l'analyse et la caractérisation de l'écosystème, pour la collecte des différents paramètres. Le projet EAF finance également l'acquisition de matériel.

83. A propos de la mise en œuvre de l'Approche Ecosystémique des Pêches (AEP), le projet EAF fournit un appui important dans le cadre de l'élaboration du plan d'aménagement pour les petits pélagiques. Le projet permet également le développement des capacités des scientifiques de la sous-région, ainsi que l'organisation de cours de formation. Le projet EAF est aussi engagé dans des activités de sensibilisation et de développement d'outil pour les écoles afin d'intégrer l'aspect écosystémique dans les programmes scolaires.

84. L'année 2016 verra de grands changements pour le projet EAF qui deviendra un programme. L'excellente collaboration avec l'Afrique sera maintenue et la pêche sera toujours au centre du programme. Toutefois, la problématique sera plus large, puisqu'elle prendra également en compte les impacts des pollutions et intégrera le changement climatique. Un nouveau bateau sera opérationnel dès 2017. Il sera plus grand et aura des possibilités de recherche plus élargies.

85. Concernant le développement de capacités, le nouveau programme inclura des formations ciblées sur la recherche et l'aménagement, tout en prenant en compte l'aspect genre ou la dissémination de bonnes pratiques entre autres.

86. Ainsi, ce nouveau programme intégrera de nombreuses thématiques intéressant le PAS. La collaboration va donc continuer. Des consultations nationales auront prochainement lieu (mars et avril pour la sous-région) pour connaître les priorités des pays et informer sur les différentes opportunités offertes par le programme. Il est particulièrement important, dans le cadre de ces consultations et du développement du PAS, que les pays aient une bonne vision des différents projets/initiatives en cours ou prévus dans la sous-région, et cela afin de créer de nouvelles synergies et d'éviter toute duplication des efforts.

3.2 Présentation sur les activités FAO COPACE

87. Mme Merete Tandstad a brièvement présenté les activités récentes du COPACE. La dernière réunion du sous-comité scientifique a eu lieu en octobre dernier avec une bonne participation des partenaires nationaux et régionaux. Le rapport de ce sous-comité scientifique est terminé et en attente des procédures d'édition avant sa publication sur le site.

88. En principe, les quatre groupes de travail devraient se réunir en 2016. Le Groupe de travail petit pélagique nord se réunira en avril ou en mai 2016. Le groupe sur la pêche artisanale est peu actif, d'où l'élaboration de nouveaux TDR qui devront être validés par le comité. Enfin, un atelier sur la pêche profonde se tiendra dans le courant du premier semestre 2016.

89. La prochaine session du COPACE se tiendra à Dakar du 20 au 22 avril 2016. Le rapport du sous-comité scientifique y sera présenté, ainsi que les plans d'aménagement de la zone COPACE, un point sera fait sur la pêche INN, les requins. Le fonctionnement et la coordination du COPACE seront également discutés. Cette réunion représente un cadre adapté et une bonne opportunité pour présenter le cadre du futur plan d'aménagement régional des petits pélagiques.

90. Enfin, Mme Tandstad a ajouté que le COPACE dépend des pays, de leurs travaux et des résultats qu'ils obtiennent.

91. Ces dernières présentations ont soulevé les interventions suivantes :

- Un participant s'est interrogé sur la disponibilité de rapports comparatifs entre les différentes campagnes écosystémiques. Il lui a été répondu que des éléments existaient dans quelques pays mais que cela restait une approche assez novatrice. Une priorité du CCLME pour cette année 2016 serait de rassembler ces informations pour faire un état des lieux de l'écosystème.
- Le président suggère qu'avant la mise en activité du nouveau bateau Nansen, des réunions de coordination aient lieu afin de mieux préparer la méthodologie des campagnes. C'est une bonne remarque et ces questions devront être soulevées lors des futures consultations nationales du nouveau programme EAF.

3.3 Intervention du PRCM

92. M. Ahmed Senhoury, Directeur de l'unité de mobilisation et de coordination du PRCM, a précisé que le PRCM cofinance la phase actuelle du CCLME via la MAVVA et que les deux projets partageaient les mêmes objectifs et le même espace géographique, ils ont donc tout intérêt à travailler en synergie et à collaborer.

93. Le PRCM, partenariat aujourd'hui reconnu et incontournable dans la sous-région, offre son Forum, qui réunit une centaine de membres partageant les mêmes objectifs. Ce Forum représente une plateforme idéale pour le CCLME pour son plaidoyer et pour sensibiliser et informer sur les avancées et résultats du projet.

- M. Senhoury a précisé quelques collaborations du PRCM comme notamment la collaboration avec la Convention d'Abidjan pour la mise en œuvre d'un programme de normes pour l'exploitation pétrolière offshore, ou encore la collaboration avec la CSRP concernant l'avis consultatif du Tribunal international du droit de la mer et visant des aspects liés à la pêche INN. Enfin, il faut noter que le PRCM accueille depuis un mois le RAMPAAO, qui est en phase d'autonomisation.

3.4 Intervention de l'UICN

94. M. Amadou Matar Diouf, représentant l'UICN, a rappelé que l'UICN et le CCLME collaboraient depuis le début du projet et beaucoup de travail a été entrepris notamment dans le cadre des projets de démonstration 3 et 5.

- L'UICN en tant que partenaire mène des activités qui pourraient intéresser le projet CCLME dans le cadre de la mise en œuvre de sa deuxième phase (comme le programme de réseau parlementaire qui est appuyé par la MAVVA).

- L'UICN travaille avec la Convention d'Abidjan sur la charte mangrove (futur protocole additionnel à la Convention d'Abidjan) pour lui donner une reconnaissance administrative.
- L'UICN travaille également avec les parlements des pays notamment sur les lois littorales.

3.5 Intervention de Wetlands

95. Wetlands a collaboré avec le projet CCLME dans le cadre de la mise en œuvre du projet de démonstration N°5 sur les mangroves et a mené des activités au Sénégal, en Gambie et en Guinée-Bissau.

3.6 Intervention de la CSRP

96. M. Amadou Toure, représentant la CSRP, souligne la collaboration et les activités menées en partenariat avec le CCLME. Il précise que le projet Petits pélagiques de la CSRP avait pour objectif de renforcer les instruments de coopération et la gestion des stocks. Des comités consultatifs nationaux ont été créés et opérationnalisés et sont composés de l'administration, de la profession et de la recherche. Les connaissances sur les sardinelles et les ethmaloses (biologie, gouvernance, socio-économie), ont été améliorées. Un comité consultatif national a été mis en place avec les états membres. Il est chargé d'appuyer les états en fonction de leurs besoins.

97. Enfin, dans la perspective du projet de démonstration N°4, le CCLME est invité à intégrer le groupe de travail AMP-Pêche et pourrait renforcer le RAMPPO pour améliorer les connaissances et les outils.

3.7 Initiatives de la FAO

M. Joseph Catanzano est intervenu concernant trois chantiers de la FAO :

98. La préparation de la deuxième phase du PRAO pour 2017 en coopération avec la Banque Mondiale. Quatre pays de la zone CCLME seront concernés (Mauritanie, Guinée, Cabo Verde et Sénégal). La Banque Mondiale appuie la gouvernance des pêches et apporte un soutien financier pour des infrastructures de recherche et de surveillance, des mécanismes de droit de propriété et pour la mise en œuvre des mécanismes de cogestion. Des aspects de conservation et de protection des ressources seront également pris en compte. Tous ces objectifs et activités concordent avec le CCLME.

99. L'initiative « croissance bleue » est portée par la FAO en coopération avec de plus en plus de partenaires. Certains pays de la zone CCLME sont déjà impliqués dans cette initiative : le Cabo Verde via une charte d'engagement et le Maroc où un travail a été mené sur l'identification de l'ensemble des services écosystémiques rendus par les écosystèmes marins et continentaux. Ce travail permet d'avoir une visibilité plus grande sur la valeur de ces écosystèmes (pêche, aquaculture, écotourisme, etc.).

100. L'Initiative Pêche Côtière, qui concerne le Cabo Verde, le Sénégal et la Côte d'Ivoire et vise, de façon large, le renforcement de la gouvernance (mécanisme de participation, de cogestion, préparation et mise en œuvre des plans d'aménagement). Cette initiative s'intéresse également aux chaînes de valeurs avec un focus sur les femmes, qui ont un rôle particulièrement important dans la

création de valeurs, mais aussi sur les impacts sur les écosystèmes (le PNUE est associé à l'initiative dans le cadre de la mise en œuvre d'activités sur les mangroves notamment).

Pour terminer, M. Catanzano a ajouté qu'au niveau du plaidoyer (assemblée nationale, députés), la pêche avait encore beaucoup à apprendre.

4. Plan de travail 2016 du CCLME

101. Mr Birane Sambe a présenté le projet de plan de travail du CCLME pour l'année 2016. La réunion a adopté le plan de travail de janvier à décembre 2016 avec le budget requis pour sa mise en œuvre. Ce plan de travail est présenté en détail en Annexe 4.

102. Le Maroc s'est engagé à revoir le PAS et soumettre des commentaires, ajouts et améliorations (priorisation des activités notamment), d'ici la fin du mois de février.

103. Les commentaires des pays concernant le PAS sont attendus pour fin février et la réunion du CIN de la Mauritanie devra avoir lieu au plus vite, avant fin février.

104. Le président a suggéré l'organisation d'une réunion *ad hoc* afin de finaliser le PAS. Le coordonnateur a précisé que si une réunion supplémentaire devait avoir lieu, il faudrait qu'elle soit programmée avant fin mars 2016 (afin de respecter les échéances) et qu'il faudrait nécessairement disposer d'une version finale validée par les pays à la fin de cette réunion. Une réunion aura donc lieu à Casablanca au Maroc entre le 16 et le 18 mars (la date devra être précisée).

105. Un travail devra être fait par les pays avant cette réunion (priorisation des activités, inventaire des projets/initiatives) et les conditions et procédures de signature du PAS devront être clairement définies pour chaque pays.

106. Le projet de plan d'aménagement des petits pélagiques devra être partagé avec les pays avant la prochaine session du COPACE.

5. Clôture de la réunion

107. M. Birane Sambe a remercié l'ensemble des participants. Il a précisé qu'à l'aube de la nouvelle phase du projet CCLME, les points focaux et coordinateurs techniques du projet seraient fortement sollicités et les CIN auront un rôle prépondérant à jouer au sein de cette deuxième phase. Les pays ont un travail important de sensibilisation à faire pour l'acceptation du PAS.

Il a également remercié le directeur de l'INRH, centre de recherche le plus important de la sous-région) et le Maroc en particulier pour son fort degré d'implication dans la mise en œuvre du projet.

Les interprètes, les experts, les experts de la FAO Rome et du PNUE, les consultants et l'ensemble des partenaires ont été remerciés ainsi que le Conseiller Technique du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime du Sénégal pour avoir accepté de clôturer cette réunion, témoignage de l'intérêt du Sénégal pour le projet CCLME.

108. Le Conseiller Technique du Ministère a précisé que les travaux de cette réunion étaient particulièrement importants et fructueux. Cette réunion aura permis d'évoquer le PAS et les solutions qu'il propose aux problèmes identifiés par les pays, de discuter et amender le plan de travail 2016, mais également d'apercevoir les effets visibles des activités menées. Le ministre

appuiera le projet dans l'atteinte de ses objectifs globaux (qui coïncident avec les objectifs du PSE) pour les générations futures. Le Conseiller a ensuite clôturé cette sixième réunion du Comité de Pilotage du projet CCLME.

Acronyms and abbreviations

AFD	French Development Agency (Agence Française de Développement)
CCLME	Canary Current Large Marine Ecosystem
CCR	Regional Consultative Committee (Comité de Concertation Régional)
CDB	Convention on Biological Diversity
CECAF	Fishery Committee for the Eastern Central Atlantic (FAO)
CPP	Preliminary multinational Commission (Commission Plurinationale Préliminaire)
CRODT	Oceanographic Research Centre of Dakar Thiaroye (Centre de Recherches Océanographiques deDakar-Thiaroye)
EAF	Ecosystem Approach to Fisheries
EAF-Nansen	EAF-Nansen Project
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
GEF	Global Environment Facility
IEO	Spanish Oceanographic Institute (Instituto Español de Oceanografía)
IMR	Institute of Marine Research
IMROP	Institut Mauritanien des Recherches Océanographiques et des Pêches
INRH	National Institute for Fisheries Research (Institut National de Recherche Halieutique) (Maroc)
IUCN	International Union for Conservation of Nature
IUU	Pêche Illégale, Non-déclarée, Non-réglémentée
LME	Large Marine Ecosystem
MAVA	MAVA Foundation for nature
MPA	Marine Protected Area
NIC	National Interministry Committee (of CCLME project)
NGO	Non-Governmental Organization
NOAA	National Oceanic and Atmospheric Administration, United States
PARTAGE	The project « support to the artisanal management of fisheries » (Projet d'Appui à la Gestion des Pêches Artisanales)
PIF	Project Identification Form
PRAO	West Africa Regional Fisheries Project (Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest)
PRCM	Regional Partnership for Coastal and Marine Conservation in Western Africa(Partenariat Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest)
PSE	Plan Sénégal Emergent
RAMPAO	Regional Network of Marine Protected Areas in West Africa (Réseau Régional d'Aires Marines Protégées en Afrique De l'Ouest)
RCU	Regional Coordinating Unit (of CCLME Project)
SAP	Strategic Action Plan Plan
SIDA	Swedish International Development Cooperation Agency
SC	Steering Committee (of CCLME project)
TOR	Terms of References
SRFC	Sub Regional Fisheries Commission
TDA	Transboundary Diagnosis Analysis
UNEP	United Nations Environment Programme
WWF	World Wide Fund for Nature

Conclusions and recommendations of the Sixth Steering Committee Meeting (PSC) of the Project « Canary Current Large Marine Ecosystem – CCLME »

Dakar, Senegal, from 2 au 3 February 2016

CCLME Project Steering Committee :

1. Congratulates the Regional Coordination Unit (RCU) for the presentation on the progress CCLME made, as well as for the work done and undertaken during the year 2015;
2. Urges the RCU to share and discuss with countries the draft (or part) of sub-regional plan of management of small pelagics, developed as part of the demonstration project No. 1, and before its presentation at the next meeting of CECAF in Dakar in April 2016
3. Encourages the RCU to continue the search for partnership in the framework of the demonstration project N ° 2 in order to attract shipowners to the approach and to ensure their cooperation. Since shrimp fisheries generate numerous conflicts this demonstration project is important for the CCLME countries.
4. Encourages the RCU to maintain and sustain the efforts in capacity-building and the development of capacities of the scientists of the sub-region
5. Appreciates financial and technical contributions made by the EAF-Nansen project to strengthen the activities of the CCLME including the capacity building of member countries and scientific surveys
6. Encourages the RCU to facilitate the processing of the data from the ecosystem and stock assessment surveys, through the Ecosystem Survey Planning and Analysis Working Group
7. Encourages countries to lead and coordinate their scientific surveys using national research vessels in the sub-region
8. Encourages the RCU to strengthen and create more partnerships and synergies with ongoing initiatives and projects in the subregion
9. Encourages the Points focal (FP) and Technical Coordinators (TC) to play a leading role in the second phase of the CCLME project
10. Urges countries to further sensitize decision-makers on the approach of the project and the SAP process so that they can claim ownership of them; and also urges countries to engage right now the steps necessary for signature of the SAP according to the schedule established at this meeting
11. Urges the RCU to prepare a harmonized statement for all countries and which will serve as a basis and rationale for the signing process of the SAP
12. Asks that FAO Representatives in each country are solicited for sending the SAP folder to the concerned authorities;
13. Asks the RCU to facilitate the Organization of the National Interministerial Committee of Mauritania scheduled on 25 February 2016, as well as the organization of a

sub-regional workshop on 18 March 2016 in Casablanca (Morocco), to discuss and validate the final version of the SAP.

1. Organization

1.1. Opening Ceremony

1. The opening ceremony of CCLME sixth Project Steering Committee meeting was chaired by the Secretary General of the Minister of Fisheries and Maritime Economy of Senegal in the presence of the Director of the Fishery and Aquaculture Division of FAO Rome, FAO Representative in Senegal and a representative of UNEP

The following speeches were made:

2. Ms. Christine Haffner Sifakis, representing UNEP, praised the efforts of the RCU to reverse the degradation of marine resources, habitats and water quality. She stressed the problem of oil exploitation and the negative impacts it generates (despite measures that can be taken). Moreover, this activity is bound to increase as an important oil deposit was discovered between Senegal and Mauritania. Component 3 of the project is being implemented by UNEP with the support of Wetlands International for the execution of certain activities, and a regional action plan to combat land-based activities that can be a source of pollution is being completed. UNEP acknowledged the delay on the project in 2015 due to administrative problems. Ms. Christine Haffner Sifakis recalled the importance of the commitment of the countries in the implementation of the SAP and is very pleased with the contacts established with Morocco for the Abidjan Convention. Having thanked FAO for these efforts and support in the implementation of the project, she recalled that the effectiveness of the project lays in the synergies between countries, structures and regional initiatives in order to avoid the dispersal of resources which are often insufficient.

3. Mr. Patrick David, on behalf of the FAO Representative in Senegal, welcomed the participants and recalled the importance of the ecosystem services provided by CCLME including food and economic resources that are vital for West Africa. He also stressed the strong interest and commitment of countries and partners in the support of the project and its objectives.

4. Mr. Lahsen Ababouch, Chief of the Division of Fisheries and Aquaculture FAO Rome recalled the importance for FAO of the cooperation with CCLME project and the results of work arising therefrom, including for food security, the management of aquatic resources and the protection of the marine environment. He took the opportunity to thank the Moroccan colleagues, pioneers in the 'Blue growth' initiative, which could inspire other countries

5. Mr. Moustapha Ly, Secretary General of the Ministry of Fisheries and Maritime economy of Senegal, recalled the important role of the project in the process of sustainable exploitation of the resources allowing to address the priority cross-border issues related to fishing, threats to biodiversity and habitats, as well as the water quality. The major challenge of the project is the promotion of joint management resources and a participatory approach in the management of fisheries. He underlines again the coherence of the project and its vision with the Senegal Emergent Plan (PSE). This sixth Steering Committee (SC) will allow reviewing the progress made by the project in 2015, to present the 2016 work plan 2016 for adoption but especially to make the point on the procedures and the schedule for the signature of the SAP in each of the project countries. He also stressed the relevance of the project with regard to the nature of the States and the need for a regional policy to deal with phenomena that transcend the borders of the participating countries. For this, countries will need to work collaboratively and with solidarity. After thanking the

participants, experts and financial partners, the Secretary-General declared open the sixth Steering Committee Meeting.

6. After the various speeches, participants were invited to introduce themselves. The meeting brought together representatives of the seven CCLME participating countries (Cabo Verde, The Gambia, Guinea-Bissau, Guinea, Morocco, Mauritania and Senegal). Representatives of two CCLME GEF agencies (FAO and UNEP through the Secretariat of the Abidjan Convention) also took part in the meeting and the RCU. Representatives of the project partner organizations also attended the meeting. This is the Sub-Regional Fisheries Commission (SFRC), Regional Partnership for Coastal and Marine Conservation in western Africa (PRCM), the International Union for the Conservation of Nature (IUCN) in Senegal and Wetlands International. The list of participants is attached in annex 1

1.2. Election of Chair

7. Mr. Abdelmalek Faraj, Director of the INRH (National Institute for Fishery Research, Morocco) was unanimously elected to chair the CCLME sixth Project Steering Committee Meeting.

8. Mrs Celine Navarro, in charge of the “Marine Living Resources” thematic for the CCLME Project elaborated this report with the collaboration of colleagues of the Regional Coordination Unit.

1.3. Information on the programme of the meeting

9. The Steering Committee was held from 2 to 3 February 2016 :

The first day was devoted to the presentation of the progress of the project, results of the various projects of demonstration and information on the development of the Strategic Action Programme (SAP). The procedures for adoption and signature of the SAP by each countries were also discussed during the first day.

During the second day, the document requesting the implementation of the SAP in the framework of the phase II of CCLME or PIF (Project Identification Form) was presented. The modalities and a timetable for the signatures of the SAP were discussed and adopted. CCLME project partners have also had the opportunity to present specific projects or initiatives in connection with the CCLME project during this second day. Finally, the 2016 work plan was approved.

The Steering Committee meeting was held in French and English.

1.4. Adoption of the agenda

10. Mr. Michael Toole being absent during the first day of the meeting, an amendment to the agenda was proposed. thus, the presentation of the PIF, originally scheduled on first day finally took place on the second day of the meeting. Furthermore the order of the presentations of the first day was as follows: item 4 will follow point 2 and point 3 will be introduced after item 4. These changes have been accepted and the agenda adopted. The agenda is attached in Annex 2.

2. Project implementation and Status

2.1 CCLME Project Status (December 2014 – January 2016)

11. The Chairman invited Mr. Birane Sambe, Regional project Coordinator, to present the 2015 progress report.

12. The Regional Coordinator reviewed the activities carried out in 2015. For this year of implementation, it focused on the edition of the TDA and particularly on the development and enrichment of the SAP following the SAP Working Group meeting in May 2015 and the comments of the countries. The results of the various demonstration projects were the subject of specific presentations

13. As a first step, the results expected and key indicators have been reviewed for each component. The TDA /SAP process was then recalled. The TDA technical document, is the scientific basis of the SAP. Unlike the SAP, there is no need to adopt the TDA. The French version of the TDA was published in January 2016 and the English version is still being edited.

14. The Coordinator came back more in detail on the SAP i.e. , the key stages of its development (Strategic thinking, Strategic planning and implementation) including its definition. Thus, he recalled that the SAP, which is a strategic document, defines the priority actions to be undertaken, defines the institutional and regulatory framework, identifies the roles and responsibilities and finally, propose an investment plan.

15. A summary of the second SAP Working Group meeting (from 11 to 13 May 2015) was then presented. The objectives of this meeting were to validate the priority regional activities, identify the national activities, integrate the acquired results of the demonstration projects and finally validate strategic guidelines. At this meeting and on the basis of the 'Guidance Document on governance' study, a cooperative and cost-effective governance mechanism was presented and discussed. Following the meeting and after taking into account the comments, this proposed governance system has been integrated in the annexes of the SAP.

16. Mr. Sambe then came back on the participation of the RCU in the eighth edition of the PRCM Forum in Praia, from 2 to 5 November 2015. On this occasion, the project was able to organize a side event where the progress of the project and the results of the demonstration projects were presented. Communication products from the demonstration projects were also distributed. At this Forum, the Strategic Action Programme of the project was mentioned and valued many times by the speakers and actors of the project partners. Finally, we will remember that at its end, the Forum "recommended to the States the signing of the letters of approval of the SAP and to provide the necessary support to its implementation.» The Forum also recommended the adoption of instruments of implementation of the SAP.

17. The main achievements of the components 2 were reviewed. From 21 October to 12 December 2015 the sixth ecosystem assessment survey took place on board the R/V Fridtjof Nansen and in partnership with the EAF-Nansen project. A presentation dedicated to the preliminary results of this campaign was made and will be detailed later in this document.

18. The project in collaboration with INRH and IEO, was able to organize the stay of two interns (of Mauritania and Senegal) at INRH in Morocco (study of plankton) and two trainees (Cabo Verde and Mauritania) at the University of Vigo in Spain (study of benthos). A third Guinean student sought to join the University of Vigo, but his training had to be cancelled due to visa refusal. The Coordinator took the opportunity to thank INRH and IEO for their collaboration and welcome of trainees.

19. The RCU continued to support the FAO Working Group on the assessment of small pelagic off West Africa whose last meeting took place in Casablanca, Morocco, from 20 to 25 July 2015. Following this meeting, the assessments, updates and scientific advice were made available and discussed at CECAF Scientific sub – committee meeting that took place in Tenerife, Spain from 14 to 16 October 2015. The TDA was then updated with a summary of this information.

20. A regional study on transboundary trade of fish in the CCLME area was finalized in May 2015 on the basis of the national reports of the Gambia, Guinea, Morocco, Mauritania and Senegal. The objective of this study was to identify priority cross-border problems and to make recommendations for strengthening national and regional strengthening of public policies. These recommendations were also incorporated in the annexes of the SAP.

21. The main achievements of the component 3 were also presented. A training workshop of experts and transfer of the database on GIS of the CCLME area, technically directed by the IEO, was held in Praia, Cabo Verde, from 23 to 27 February 2015.

22. In terms of transboundary regional instrument, the transformation of the draft Charter mangrove charter into an additional protocol of the Abidjan Convention can be highlighted. This will help broaden the scope of the legal management of mangroves. Two panels of experts were organized respectively in Abidjan in November 2014 and Calabar in August 2015, to develop the draft and to initiate the action plan attached to the Protocol. A third meeting should be held in Bissau in March 2016 and will enable the finalization of the Protocol.

23. The Coordinator then insisted on the fact that this meeting should be an opportunity for the countries to reflect on the modalities for the adoption and signature of the SAP. Finally, he said that the final evaluation of the project would take place by the end of the project (scheduled for December 2016). In this regard, Kuena Morebotsane of FAO Rome said that this final evaluation should be carried out independently and that it should take place before the completion of the activities and the end of the project. The TORS of this evaluation will be sent shortly to the country. The evaluation will consist among other things of numerous consultations with the countries whose help will therefore be requested. The objective will be to have knowledge of the achievements and prospects of the project or even the recommendations in respect of the project.

24. The presentation of these activities raised the following interventions:

- The RCU, partners and experts were unanimously thanked for the efforts made, the challenges and the work carried out during the year 2015. The success of the project is a strong testimony of the commitment of countries and the ability of the RCU to complete this project. That's all to the credit of countries to work collaboratively and synergistically.
- The considerable efforts for the preparation of documents (including the TDA and SAP) as well as the efforts of communication and distribution of these documents were acknowledged. The RCU was praised for the collaborative spirit and assistance that it has established.
- The development of the training of the scientists of the sub-region was also acknowledged, as this is an area where the region is lagging behind. As such, Ms. Ana Ramos, representing

the IEO was thanked for welcoming and coaching of scientists in the sub-region. Finally, Morocco acknowledged the approach adopted by the CCLME consisting of developing the South-South cooperation with INRH which welcomed and coached 2 trainees in 2015.

- A strong recommendation of this Steering Committee should be the same as the one issued in the latest edition of the PRCM Forum, namely the adoption and signing the SAP, prelude of the second phase of the CCLME project. M. Sambe said that the signing of the SAP was the current major concern.

2.2. Implementation of CCLME Demonstration Projects

Implementation of the activities **of Demonstration Project 1** – Sustainable transboundary management of shared small pelagic stocks in North West Africa consistent with an ecosystem approach

25. Following the document on strategic directions for promoting the sustainable use and management of collaborative small pelagics in Northwest Africa (March, 2013) and following working groups and discussions at different levels, a first Regional Management Plan for small pelagics in West Africa following the Ecosystem Approach to Fisheries (EAF) was drafted. This management plan will be reviewed at the next meeting of the CECAF which should be held in April 2016 in Dakar.

Implementation of the activities **of Demonstration Project 2** – Reduction of the impact of coastal shrimp trawling through by-catch reduction and management changes

26. Following-up the second workshop on "the development of a common standard methodology of registration of by-catch and discards on board fishing trade vessels in West Africa" held in June 2014, it was planned to develop a trawl adapted to achieve a bycatch and discards reduction device for shrimp fisheries for the CCLME area and to develop a programme of field demonstrations using the methodology previously developed to test this device. The collaboration with shipowners for the field testing proving to be difficult, these tests could not be performed until now.

Implementation of the activities **of Demonstration Project 3** – Transboundary co-management of migratory coastal species of importance to artisanal fisheries (mulletts, bluefish and meagre).

27. The second Letter of Agreement signed between the project "Partage" of IUCN and the CCLME project in February 23, 2013 was extended on December 18, 2014

28. National workshops on the improvement of management plans of meagre in Senegal and Mauritania and proposals of activities for their formal adoption and effective implementation were held respectively on 30 June 2015 in Nouakchott (29 participants) and 13 July 2015 in Dakar (24 participants)

29. The Preliminary Plurinational Commission (PPC) was created on 28 April 28 2015 by SRFC and is anchored within the Regional Consultation Committee. The first meeting concerning the establishment of the PPC should take place soon.

30. Key messages key and communication supports were developed (different sizes of posters, booklets, leaflets) and have already been partly disseminated, particularly during the last edition of the PRCM Forum. They will also be distributed in different places and opportunities in Mauritania and Senegal (partners of the project, ministries of fisheries, professional organizations, research centers, etc.).

Implementation of the activities of **Demonstration Project 4** – Use of Marine Protected Areas (MPAs) as tools for multiple-resource management benefits

31. The participatory evaluation and monitoring methodology of MPAs in West Africa was tested for the second time on the two pilot sites in Cayar (in July 2015) and Tanbi (in November 2015). This methodology that takes into account the three dimensions of MPAs (bio-ecology, socio-economics and governance) and which is based on the perception of stakeholders, was this time tested by the actors themselves. As a first step, actors were trained in the methodology (collection of data, use of the database, etc.). In the end, this methodology proves to be a valuable tool for monitoring and decision support, easy to use and easy to replicate in other MPAs, provided that they adapt the questionnaire to the concerned MPA (focal species, activities and equipment used may vary depending on the MPA).

32. Priority activities to be implemented in Cayar and Tanbi were identified by the actors themselves and were related to training and communication and awareness raising activities. Thus, the project has helped the realization of two training sessions, one in Cayar from 18 to 20 March 2015 and one in Tanbi from 7 to 9 April 2015.

- These trainings were held following two modules: principles and rules of the co-management, and participatory funding of the MPAs and participatory evaluation of management plans.
- Regarding awareness-raising and communication activities, brochures on the MPAs of Cayar and Tanbi were produced and distributed. In Cayar, tea-debates and talks (Mbars) were organized in different neighborhoods of the MPA in May and June 2015. At the same time, radio broadcasts and thematic commercials aired. Finally, the CCLME participated and helped organize an event in Cayar during the World Environment Day and during which a certificate of recognition was awarded to the CCLME project.

33. "Sub-regional guidelines for the co-management of fisheries in Marine Protected Areas (MPAs) in the North-West African area" were developed following their validation during a dedicated sub-regional workshop, held in Dakar from 18 to 19 August 2015 and which brought together 25 participants. These guidelines can be used by the States, local collectivities, local communities, civil society, scientists or any other actor in the co-management of MPAs and which have a local, national and sub-regional scope. A leaflet with a summary of these guidelines was produced and distributed and the guidelines in their entirety are available on the website of the project.

Implementation of Project of Demonstration n°5: Development of a regional mangrove conservation plan with pilot mangrove restoration actions.

34. Several pilot projects combining the promotion of the mangrove resource resource of mangroves and the increase of the incomes of local communities in Guinea-Bissau and the Gambia have been implemented:

- **A pilot project on the production of solar salt on tarp** to increase revenues for local communities living next to the mangroves and also preserves the wood used as fuel in cooking salt.
- **A pilot project of rice shellers for the Bissau Guinean populations of Cubompôr Manjak and Cubompôr Fulup** to alleviate the suffering of women and reduce the negative effects of mangrove itinerant rice growing.

- **A pilot project of gardening increasing the availability and reducing the drudgery of obtaining water in Guinea-Bissau.** The project has supported the construction and rehabilitation of 4 wells to facilitate the access and availability of the main water resource of this gardening.
- **A pilot project of micro finance for women (a global amount of \$5,000).** The project accommodated the women with a seed fund from which loans are granted upon the request of the members of the women association in two villages. Repayment is done twice in the year with an interest rate of 10% reinvested in the seed-fund in order to broaden the base of beneficiaries. The counterpart of the villages is participation in massive reforestation of mangroves

35. **Communication of the demonstration project:** brochures, Policy briefs, stickers, T-shirts and caps were produced and distributed. Radios shows have been broadcast in the Gambia and Guinea-Bissau. Finally, a film capitalizing on the achievements of this demonstration project N ° 5 has also been produced.

36. **The presentation of these activities resulted in the following interventions:**

- Morocco, which is in a phase of development of MPA, expressed its his interest in the works and the methodologies developed by the demonstration project N ° 4. In a more general way, the activities developed in the context of this demonstration project should be better valued and put at the disposal of the country in a standardized way in order to ensure their sustainability and replicability.
- A clarification was made by Wetlands on the income-generating activities (IGA) developed under the demonstration project N ° 5: these activities have been designed to support the restoration. More communication is needed on the achievements of this project, which could be taken as an example.
- Regarding these two points just raised, it was underlined that the interest of the demonstration projects was to demonstrate the feasibility of solutions to the problems identified by the countries which will then have to sustain them during the second phase of the project.
- The collaboration between SRFC and CCLME was acknowledged and the SRFC would like it to be perpetuated. At the level of the SRFC, there are many achievements with regards to the co-management of MPAs and which may be of interest for the CCLME project. SRFC invited the CCLME to take part in the MPA/ Fisheries Working Group of SRFC and RAMPAO.
- Many concerns were raised regarding the draft of the framework of the small pelagics management plan:
 - What could be the synergies between this management plan and the action plan of the SRFC?
 - The SRFC and CCLME approaches need to be complementary and the achievements of the SRFC should be better taken into account.
 - CECAF seems to be the most suitable framework for discussions on what could be the future regional management plan.

- Clarifications on this management plan were requested, and the countries would like to be able to read carefully the existing document before it is presented to the next session of CECAF.
 - The implementation of this plan will be done at the national level and countries must draw their inspiration from this regional management plan for their national management plans. Finally, the most important is not the plan itself, but the resources allocated to its implementation.
- Guinea-Bissau would like to be more involved in the project.
 - Mauritania said that a strategy for MPAs would soon be developed in order to meet the commitments of Mauritania to the CBD. This strategy will be presented once adopted and should be taken into account in the second phase of the project. In addition, Mauritania commended the strong coordination between CCLME and the protection and conservation part of the environment that started last year.
 - On the demonstration project N°2, it was noted that shrimp fisheries generate numerous conflicts between artisanal and industrial fishing in many countries of the CCLME area. It therefore appears necessary and urgent to experiment less harmful techniques. Experiments have already occurred in the sub-region (including Senegal and Mauritania). In Mauritania for example, conclusive tests were conducted in terms of reducing by-catch, but resulted in a significant decrease in profitability (important losses of shrimps) probably due to an inadequate trawl. Thus, such experimentations should be pursued with a more appropriate trawl. This is what was planned as part of demonstration project N°2, but the major problem lies in the collaboration with the shipowners to carry out experiments. To agree, the profession must perceive and understand its underlying economic interest. The experiments should therefore be accompanied by an economic approach. M Sambe then specified that the analysis of the costs and benefits was expected soon. He also added that selectivities tests were held in Senegal by the CRODT. The project is therefore to approach the CRODT to join and support this effort.

2.3 Working Groups on the assessment of pelagics

37. Ms Merete Tandstad from FAO presented the results of the FAO/CECAF Working Group on the assessment of small pelagics in West Africa which meets annually to assess pelagic stocks and make recommendations on the management and the options of exploitation for sustainable and optimal use of resources for the benefit of countries. This group provides important information to the CCLME concerning the status of different stocks of small pelagic species in the northern zone of the CCLME. The last meeting of the Scientific Sub-committee was held in Tenerife in Spain, from 14 to 16 October 2015. The validated results will be presented at the next session of CECAF. The latest results from the working group indicate the following information for the major stocks :

38. For the southern demersals, a downward trend has been observed since 2004, but the results are to be taken with caution.

In total more than 50 stocks were analysed and several stocks are fully exploited or overexploited. It is therefore recommended to reduce fishing effort or not to increase it. Given that most of the fisheries in the region are multi-specific, an overall reduction of fishing effort is necessary.

39. For the northern demersals, 28 stocks were analyzed, 10 stocks are over-exploited, 12 stocks are not fully exploited (some of which present signs of improvement) and 6 stocks are fully exploited.

It is recommended to reduce the effort on overfished stocks and not to increase the stress on other stocks. Given that most of the fisheries in the region are multi-specific, an overall reduction of the fishing effort is necessary.

40. For the small pelagic North, sardines represent the most important catches with an upward trend in recent years

The most recent meeting took place in July 2015 and has provided the following information :

- **Ethmaloses** : Since the last assessment, the captures of ethmalose in the Sub-region (Mauritania, Senegal, and The Gambia) remained high despite the decrease in 2014. The working Group recommends that the effort is decreased compared to the actual level to reach a sustainable catch level.

- **Sardines**: 3 stocks of sardines were analyzed

Stocks A and B are not fully exploited. However, the instability of the resource in relation with the hydroclimatic changes stipulates the adoption of a precautionary approach. The group recommends that the catches of sardines don't exceed the level of catches made in 2014

Stock C is not fully exploited, but strongly influenced by independent environmental factors in fisheries. Total catches to be taken in Zone C should adjust to natural changes that influence the stock

- **Sardinellas** : The stock in the sub-region is over exploited. The fishing effort must be reduced in all the segments of fisheries.
- **Horse mackerels**: There is an increase in the sub-region for the catches of 2 species. Cunene Horse mackerel remains overexploited while European horse mackerel is fully exploited. Both species are caught together in mixed fisheries, it is therefore recommended to reduce the fishing effort and level of catch for both species.
- **Mackerels**: the stock is overexploited. Given the large fluctuations of fisheries in 2013 and 2014, the working group recommends not to exceed the average catches of mackerels over the past five years.
- **Anchovies**: the stock is considered overexploited. The availability of this specie is very dependent on environmental factors and it is fished opportunistically. It is recommended to reduce the fishing effort and in the long term to adjust to the natural variations of the stock

2.4 Presentation of the preliminary results of the sub-regional acoustic assessment survey of small pelagic stocks in the Northwest African area

41. Ms. Céline Navarro presented the preliminary results of the last sub-regional acoustic small pelagic stock assessment survey in the Northwest African

42. This survey took place in the framework of the activities of CCLME and EAF-Nansen projects, in collaboration with the Norwegian Institute of Marine Research (IMR). It took place from 21 October to 14 December 2015 aboard the Research Vessel Dr. Fridtjof-Nansen, from the southern border of Senegal to Gibraltar, in the EEZ of Senegal, the Gambia, Mauritania and Morocco

43. The objectives of the survey were:

- Mapping the distribution and estimate the biomass of small pelagic species using hydroacoustic methods
- Identify acoustic detections by midwater and bottom trawls, and then process catches by recording the number of individuals per species and their weight
- Mesurer les tailles des individus des espèces d'intérêt afin de pouvoir décrire ensuite la structure en classes de taille de ces populations Measure sizes of individuals of the species of interest in order to then describe the size structure of these populations
- Collect standard hydrographic data (temperature, salinity, and oxygen), along the transects
- Train participating scientists in acoustic methods, sampling, to the delete to the identification of species, to analysis of the echograms, abundance estimates, etc
- Perform intercalibrations between national vessels of the sub-region (R/V Itaf Deme, Senegal; R/V Al Awam, Mauritania; R/V Al Amir Moulay Abdallah, Morocco) and the R/V Fridtjof Nansen. However, only the intercalibration with the Senegalese vessel was possible.

44. The following species were targeted: round and flat sardinella, sardine, black and white horse mackerel, anchovy and, finally, the Spanish mackerel

45. The survey was conducted in 3 different zones: the Senegal/Gambia area where the campaign lasted 9 days, Mauritania where the campaign lasted 9 days also, and finally Morocco for 27 days. The survey brought together 43 scientists from subregional research centers (CRODT, IMROP, INRH, Fisheries Department of the Gambia), IMR and FAO Rome, and also invited scientists and from different African countries (Côte d'Ivoire, Angola, Kenya, Namibia).

46. Examples of preliminary results were presented at the meeting (estimates of biomass, examples of profiles, etc.) and will not be detailed in this report. However, further analysis will be carried out and discussed at the next meeting of the Ecosystem Survey Planning and Analysis Working Group meeting. These data will then be shared with countries for discussion and validation.

47. These two last presentations raised the following interventions :

- Participants noted that scientists were less alarmist than in the past and that it made discussions easier with managers.
- It was specified that small pelagics were very easy to capture, but very difficult to manage, because very sensitive to environmental changes and thus to climate change. Therefore, it is necessary to remain cautious about their assessment
- There are notable differences between the various ships performing acoustic surveys. Therefore, it is necessary to remain cautious about the assessment of the biomass
- However, these acoustic evaluations allow identifying trends, which are quite valid scientifically if obtained in exactly the same way (same ship, same method) and provide very valuable data for the Stock assessment Working Group (as appropriate for the data from the acoustic surveys of the R/V Fridtjof Nansen)
- Ideally, national vessels would take over and lead the surveys themselves, and this was the objective of the intercalibrations planned during the 2015 survey. To achieve this goal, it is necessary to continue to build capacities and develop the skills of scientists in the subregion so that the subregion doesn't need to depend anymore on foreign ships.

- Finally, the role of the CCLME for maintaining an annual monitoring and assessments with the working groups should be strengthened

2.5 Présentation of the Strategic Action Plan (SAP)

48. Mr Birane Sambe presented the State of development of the SAP. He recalled in his presentation that the SAP is a strategic negotiated document which:

- defines the priority actions to be undertaken,
- the institutional and regulatory framework for the implementation of the suggested measures,
- identifies the roles and responsibilities of the different actors involved in the implementation of the actions and finally,
- proposes an investment plan

49. Countries and all stakeholders have unanimously identified as priorities to be addressed in the SAP:

- the decline of marine living resources,
- the degradation of habitats,
- the deterioration of water quality.

50. The key steps of the SAP were then presented. Step 1, strategic thinking: first meeting of the SAP Working Group (September 2014) that allowed to :

- Define the regional vision for the CCLME, namely: "the CCLME, a healthy ecosystem, sustainably managed, providing services and equitable benefits for human well-being."
- Identify Quality Ecosystem Objectives for each of the three strategic components
- Define specific objectives and identify targets and actions to address the problems identified.

Following this meeting, the first draft of the SAP was prepared (october 2014).

51. Second step: strategic planning. The challenge of this phase is to identify national actions and implement and ensuring consistency of these actions with national priorities (strategies, guidance documents, laws)

- National consultation meetings were held in each of the project countries to present the SAP and to instigate discussions on national priorities
- These meetings allowed for a second meeting of the SAP Working Group which was organized in May 2015 in Rabat and was attended by 28 participants. This meeting allowed to :
 - Validate the priority regional activities
 - Identify the priority to implement or strengthen national activities
 - Integrate the acquired results of demonstration projects in the SAP PAS
 - Validate strategic directions

Following this meeting, the SAP PAS was updated and proposed to the countries.

52. Next step, implementation of the SAP. Before reaching this stage, it remains to identify the potential partners to support priority activities of the SAP and countries will be solicited in this regard. However, some partners have already been identified and letters are being prepared. The SAP will then be validated and signed by the countries.

Concerning the signatures of the country, the Coordinator would like each country to inform the project on the necessary procedures for the signature.

The floor was then given to the countries.

53. For Mauritania, the most important concern is that policy makers understand and take ownership of the SAP, and the risk is that the signature takes much time (as it was the case for the creation of the National Interministerial Committee – NIC). There is therefore a major outreach effort to make and Mauritania proposes to organize a meeting of the NIC, and the report of this meeting will then be presented to the relevant Ministers

54. Mr. Sambe said that there only remained very little time to meet the schedule imposed by the procedures of the GEF. It will be necessary therefore to act very quickly and if a meeting of the Mauritanian CIN must take place, it must be organized as soon as possible (before end of February).

55. For Guinea, this last phase is the trickiest, and each country has its own specificities. To facilitate its signature, the SAP should be introduced by FAO and the RCU should prepare and submit a statement of reasons and a pitch that will be submitted to Ministers to motivate their signature.

56. For the Gambia, an outreach effort seems essential. The Ministry for Fisheries and the Environment were merged in the Gambia, therefore the task will be therefore facilitated.

57. In Guinea-Bissau, the local FAO should introduce the SAP to facilitate the signing process. It will be necessary to inform and sensitize them to better set out arguments for the signature of the SAP.

58. Two Ministers are concerned in Cabo Verde and there too, it would be easier pass it first by the local office of the FAO to give more credit to the SAP. However, it should be noted that elections will be held soon in Cabo Verde (month of March). To make things easier, the signature should take place before these elections

59. For Morocco, it is necessary to sensitize, inform and explain further the approach and the SAP

60. Following these interventions, Mrs Christine Haffner-Sifakis added that in this process, the project had a great asset because each country already has a NIC that can validate the technical work.

61. For Mauritania, FAO should have a role of lobbying with the actors and Ministers and NICs play the role of uniting actors and explaining the SAP. Furthermore, the RCU shall prepare a unique statement on the SAP for all countries

62. For Mr. Mayif, the SAP must be seen as a guidance document where countries agree on a common ecosystem management. As such, the SAP is not of a highly political character since there is no obligation or major constraint for national policies. Countries will have the latitude for the implementation of the SAP. Therefore, there should not be any problem for the signature. However, the moral support of the FAO seems essential to facilitate the signature.

63. During the phase of development of the SAP in Senegal, environment and fisheries worked synergistically. At each stage of the process, a report was transmitted to the hierarchy and signatory

Ministers, who are very well informed on the SAP. There is therefore no problem for the signature since information and awareness have been regular throughout the process.

64. To close this round table, the president added that the purpose was the sustainability of resources and food security, which can only be achieved if countries closely cooperate.

2.6 Developpement of the PIF

Presentation on the funding of the second phase

65. Ms. Kuena Morebotsane presented the mode to financing of the second phase of the project. Four steps must be completed to obtain funding from the GEF. A schema with these steps is presented in Appendix 3.

66. Step 1: Form of concept or PIF. This form describes the main objective of the project, its basic components, activities financed by the GEF and activities funded by the countries or through co-financing. In fact, co-financing is a requirement of the GEF. Once the financing plan is developed, it will have to be endorsed by countries before FAO submits it to the GEF.

67. Step 2: For the approval of the concept, there are two possible periods in 2016 to submit the document to the GEF secretariat, June and November 2016. However a technical acceptance process must take place a few months before, namely in March or August. Then, at the date of approval of the GEF, the funding will be accepted.

68. Step 3 :Preparation of the project document. This process will be done through extensive consultations with countries, but also the partners. However this project document shall be submitted at the latest 18 months after approval of the PIF

69. Step 4 : Approval and implementation. Once the project is submitted, the final approval process will take two months

70. It is important to take into account that the GEF will consider the PIF and the concept of project only when countries will have signed the SAP.

Presentation of the PIF (Project Identification Form)

71. M. Michael O'Toole, FAO consultant , hired to assist in the development of the PIF, presented the document. It should be noted that the current document is not a final document but it presents some elements that will enable to continue the work.

72. Elements from the SAP can be found in the PIF. There is no prioritization of the items presented in the PIF. The countries will have to do it and synthesize the information. The current document has been prepared from the outcome of the second the SAP Working meeting and it is still under development, including component 4. Furthermore,It is a dynamic document that will adapt to the modifications of the SAP or any comments submitted by countries. On the basis of the many activities planned by the SAP, the funding required for its overall implementation is estimated at \$ 15 million.

73. The PIF is composed of two parts, but the presentation was focused on the first part of the PIF. Part 1 consists of 5 sections:

- A : The strategy on the focal areas of the GEF
- B :Summary description of the project
- C : Project co-financing
- D : Resources requested

- E : Preparation of the project grant

74. Regarding Subpart A, the project enters categories IW2 and IW3 which relate to international waters and are interested in fisheries and pollution while taking into account climate change (IW2), as well as to the strengthening of the basic capabilities for management systems of shared transboundary systems.

75. Subpart B concerns the description of the project, so this is an essential part of the PIF. In this subpart, the objectives and components of the project are described. Results expected (indicators) and achievements to be carried out (activities) are also presented in this section as well as the amount of the grant and the indicative co-financing of the project

76. The speaker returned briefly to the overall objective of the project as well as the content and expected results for each component. Component 4 concerns the implementation of the SAP through an effective communications strategy, a monitoring system of the project and its implementation as well as a mid-term and end of project evaluation

77. M. O'Toole then presented information on the grant from the GEF which could reach more than \$ 9 million, but that will depend on the amount of co-financing. The sources of co-financing can be very varied: national Governments, private sector, NGOs, donors, funders, etc. Co-financing can be in-kind, cash, or both. It should be noted that the current list of co-financing partners is based on donors (EAF-Nansen, PRCM, SRFC, universities, IUCN, MAVVA, Government of the Netherlands, WWF, AIDS, NOAA, AFD, etc.)

78. Part 2 of the PIF is the justification of the project. It first presents an overview of the project (components, the implementation of the SAP, the involvement of stakeholders, the involvement of gender, coordination, risk, etc.). Then, the coherence of the project with the national strategies, plans or agreements, with the areas of GEF interventions, or the benefits of the implementation of the project for implementing agencies .

79. To conclude this presentation, Mr. O'Toole stated that this document is being prepared and will be revised based on comments from countries and agencies to be submitted to the GEF in August 2016, provided that the PAS is signed at that time.

80. The president thanked Ms. Morebotsane and Mr. O'Toole for their presentations. These two presentations have raised the following interventions:

- M. Birane Sambe said that there was a timetable which should absolutely be taken into account for GEF procedures: August and November 2016. But this will require that the SAP is signed and the PIF adapted according to the SAP. Thus, as a results of these many constraints and to meet these deadlines, **the SAP must be signed at the latest in June 2016**. Finally, he said that feedback from countries on the PIF will be expected to improve it and make it more relevant. The Coordinator has therefore proposed to conduct a round table so that each country can give projects underway or planned in connection with the activities of the CCLME.
- Mr. Richard Da Costa raised questions about the relevance of the creation of an observatory, taking into account the mass of data generated by the project (ecosystem campaigns, results of demonstration projects).
- Ms Merete Tandstad added that there was still much work to do to get to a final version of the PIF, which is the reflection of the elements identified by countries in the SAP. All

elements of the PIF will be not be proposed for co-financing (some elements are already underway and will not necessarily require financing).

- The participants agree on the very important role that SRFC should play in implementing the SAP, especially in the harmonization of the country's fishing policies.
- Countries then gave an overview of ongoing projects and which may be of interest to the SAP. However a more exhaustive job (inventory) must be made by the countries in order to enrich the SAP and the PIF and concerning projects and initiatives underway or planned, national strategies, plans or laws, etc. It should be noted that the more countries will be precise in the information provided and in the prioritization of activities, the more the budget will be practical and realistic.
- The SAP followed a long process to arrive to its current version. Amendements can still be submitted, but the calendar mentioned earlier must be followed to get a signature of the SAP in June 2016. The PIF will adapt gradually. It is also proposed to translate the steps in the three languages of the countries of the project in order to facilitate obtaining the signatures.
- Regarding the funding, the amount of GEF funding will depend on co-financing. If we look at what each country can offer, many activities may be covered. In addition, there is plenty of flexibility concerning the co-financing.

3 The activities of the partners in the CCLME area

3.1 Presentation on the EAF-Nansen / CCLME partnership

81. Ms Merete Tandstad presented the strong partnership between the CCLME project and the EAF-Nansen project. She recalled that the EAF-Nansen project has existed for more than 40 years and works with different LME projects in Africa. Both are implemented by FAO which greatly facilitates their collaboration.

82. Regarding ecosystem campaigns carried out aboard the R/V Fridtjof Nansen, the financial and scientific contribution of the EAF project is very important. Indeed, the EAF project provided support for analysis and characterization of the ecosystem, for the collection of the different parameters. The EAF Project also funded the acquisition of equipment.

83. With regard to the implementation of the Ecosystem Approach to Fisheries (EAF), the EAF project provided significant support in the development of the small pelagic management plan. The project also enables the capacity building of the scientists of the subregion, as well as the organization of training courses. The EAF project is also involved in activities of outreach and development of tools for schools to incorporate the ecosystem aspect in school curricula.

84. The year 2016 will see major changes for the EAF project that will become a program. The excellent cooperation with Africa will be maintained and fisheries will always be at the centre of the programme. However, the problematic areas will be wider, since it will also take into account the impacts of pollution and incorporate climate change. A new boat will be operational in 2017. It will be bigger and will have more expanded research opportunities.

85. Concernant le développement de capacités, le nouveau programme inclura des formations ciblées sur la recherche et l'aménagement, tout en prenant en compte l'aspect genre ou la

dissémination de bonnes pratiques entre autres. Concerning the development of capabilities, the new program will include research and development targeted training, while taking into account the issue of gender or the dissemination of good practices among other things

86. Thus, this new program will incorporate many themes relevant to the SAP. Cooperation will therefore continue. National consultations will soon be held (March and April for the subregion) to know the country's priorities and inform on the different opportunities offered by the programme. It is particularly important, in the context of these consultations and the development of the SAP that countries have a good vision of the different projects and initiatives underway or planned in the subregion, in order to create synergies and avoid any duplication of efforts.

3.2 Presentation on the CECAF FAO activities

87. Ms Merete Tandstad outlined the recent activities of the CECAF. The last meeting of the Scientific Sub- committee was held in last October last with a good participation of national and regional partners. The report of the Scientific Sub – committee meeting is finished and waiting for editing procedures prior to its publication on the website.

88. In principle, the four working groups should meet in 2016. The North small pelagic working group will meet in April or May 2016. The Group on artisanal fisheries is not very active, which explains the development of new ToRs which must be validated by the Committee. Finally, a workshop on deep-sea fisheries will be held in the first semester of 2016.

89. La prochaine session du COPACE se tiendra à Dakar du 20 au 22 avril 2016. Le rapport du sous-comité scientifique y sera présenté, ainsi que les plans d'aménagement de la zone COPACE, un point sera fait sur la pêche INN, les requins. Le fonctionnement et la coordination du COPACE seront également discutés. Cette réunion représente un cadre adapté et une bonne opportunité pour présenter le cadre du futur plan d'aménagement régional des petits pélagiques. The next session of CECAF will be held in Dakar from 20 to 22 April 2016. The report of the Scientific Sub-committee will be presented, as well as management plans of the CECAF area, a point will be made on IUU fishing, shark fishing. The functioning and coordination of the CECAF will also be discussed. This meeting represents an appropriate framework and a good opportunity to present the framework for the future small pelagics regional management plan.

90. Finally, Ms. Tandstad added that CECAF depends on countries, their work and the results they achieve.

91. These last presentations raised the following interventions:

- One participant questioned the availability of comparative reports between different ecosystem surveys. He was told that elements existed in some countries but that it remained a fairly innovative approach. A priority of the CCLME in 2016 would be to collect this information to make a state of the art analysis of the ecosystem
- The president suggested that before the new Nansen boat is put into service, coordination meetings should be held in order to better prepare for the methodology of surveys. It is a good point and these issues will have to be raised in the future national consultations of the EAF program.

3.3 Intervention of PRCM

92. M. Ahmed Senhoury, Director of the mobilization and coordination of the PRCM unit, said the PRCM co-finances the current phase of the CCLME via the MAVA and that they both share the same objectives and the same geographic area, they have thus every interest in working together and to collaborate

93. PRCM, today is recognized as an essential partnership and offers subregion, its Forum, which brings together one hundred members sharing the same objectives. This Forum represents an ideal platform for the CCLME for advocacy and awareness raising and informing on the progress and results of the project.

- M. Senhoury emphasized on some collaborations of PRCM including the collaboration with the Abidjan Convention for the implementation of a program of standards for offshore oil, and collaboration with SRFC regarding the Advisory opinion of the international Tribunal for the law of the sea and issues related to IUU fishing. Finally, it should be noted the PRCM has been welcoming for a month the RAMP AO, which is in a phase of empowerment.

3.4 Intervention of IUCN

94. Mr. Amadou Matar Diouf, representing IUCN, recalled that IUCN and the CCLME have been working together since the beginning of the project and much work has been undertaken through demonstration projects 3 and 5

- IUCN as a partner conducts activities that might interest the CCLME project through the implementation of its second phase (such as the parliamentary network program which is supported by the MAVA).
- IUCN works with the Abidjan Convention on the Mangrove Charter (future additional protocol to the Abidjan Convention) to give it administrative recognition.
- IUCN also works with the parliaments of countries especially on coastal laws.

3.5 Intervention of Wetlands International Africa

95. Wetlands has collaborated with the CCLME project in the context of the implementation of the demonstration project N ° 5 on mangroves and undertook activities in Senegal, Gambia and Guinea-Bissau.

3.6 Intervention of SRFC

96. Mr. Amadou Touré, representing the SRFC, emphasizes the collaboration and activities undertaken in partnership with CCLME . He said that the objective of the Small Pelagics Project of the SRFC was to strengthen the instruments of cooperation and the management of stocks. National Advisory Committees have been created and operationalized and consist of the administration, the profession and research. Knowledge of sardinellas and ethmaloses (biology, governance, socio-economics), have been improved. A national Advisory Committee was set up with the Member States. It is responsible for supporting the States according to their needs.

97. Finally, in the context of the demonstration project N ° 4, the CCLME is invited to integrate the MPA- fisheries Working Group and could strengthen the RAMP AO to improve the knowledge and the tools.

3.7 FAO Initiatives

Mr. Joseph Catanzano intervened on three projects of the FAO:

98. The preparation of the second phase of the PRAO for 2017 in cooperation with the World Bank. Four countries of the CCLME area will be affected (Mauritania, Guinea, Cabo Verde and Senegal). The World Bank supports the governance of fisheries and provides financial support for infrastructures of research and monitoring, mechanisms of right to property and the implementation of co-management mechanisms. Aspects of conservation and protection of resources will also be taken into account. All these objectives and activities are consistent with the CCLME.

99. The 'blue growth' initiative is supported by FAO in cooperation with more and more partners. Some countries of the CCLME area are already involved in this initiative: Cabo Verde via a commitment Charter and the Morocco where a work was conducted on the identification of all the ecosystem services provided by continental and marine ecosystems. This work allows to having greater visibility on the value of these ecosystems (fisheries, aquaculture, ecotourism, etc.).

100. The Coastal Fisheries Initiative fishing, which covers Cabo Verde, Senegal and Côte d'Ivoire and aims, broadly, at strengthening the governance (mechanism for participation, co-management, preparation and implementation of management plans). This initiative is also interested in value chains with a focus on women, who have a particularly important role in the creation of values, but also on the impacts on ecosystems (UNEP is associated with this initiative in the framework of the implementation of activities on mangroves).

Finally, Mr. Catanzano added that at the level of advocacy (National Assembly, members of the national assembly), fishing still had much to learn.

4. CCLME 2016 Work Plan

101. Mr Birane Sambe presented CCLME draft work plan for the year 2016. The meeting adopted the work plan for January to December 2016 with the budget required for its implementation. This work plan is presented in detail in annex 4.

102. Morocco is committed to review the SAP and submit comments, additions and improvements (including prioritization of activities), by the end of the month of February.

103. The comments of the countries concerning the SAP are expected by late February and the meeting of the Mauritanian NIC must take place as soon as possible, before the end of February

104. The president suggested the organization of an ad hoc meeting to finalize the SAP. The Coordinator said that if an additional meeting was to take place, it should be planned before the end of March 2016 (in order to meet deadlines) and that we should necessarily have a final version validated by the country at the end of this meeting. A meeting will therefore be held in Casablanca, Morocco between 16 and 18 March (the date should be confirmed).

105. A work will have to be done by countries before this meeting (prioritization of activities, inventory of projects and initiatives) and the conditions and procedures of the signature of the SAP must be clearly defined for each country.

106. The draft small pelagics management plan should be shared with countries before the next session of CECAF.

5. Closing of the meeting

107. Birane Sambe thanked all the participants. He said that at the dawn of the new phase of the CCLME, the project focal points and technical coordinators would be highly solicited and the NICs will have a key role to play in this second phase.

Countries have an important work of awareness to do for the acceptance of the SAP.

He also thanked the Director of the INRH, (the most important research center of the subregion) and Morocco in particular for its high level involvement in the implementation of the project.

Interpreters, experts, experts from FAO Rome and UNEP, consultants and partners have all been acknowledged as well as the Technical Advisor of the Ministry of Fisheries and Maritime Economy of Senegal for having accepted to close this meeting, testimony of the interest of Senegal for the CCLME project.

108. The Technical Advisor of the Ministry said that the works of this meeting were particularly important and fruitful. This meeting will have allowed to mention the SAP and the solutions it proposes to the problems identified by the countries, to discuss and amend the 2016 work plan, but also to see the visible effects of activities undertaken. The Minister will support the project in achieving its overall objectives (which coincide with the objectives of the PSE) for future generations. The Advisor then closed this sixth meeting of CCLME Project Steering Committee.

Annexe 1 : List of Participants – Liste des Participants

REPRESENTANTS PAYS		
POINTS FOCaux /COORDONATEURS TECHNIQUES NATIONAUX / AUTRES INVITES		
	Points Focaux	Coordinateurs Techniques
CAP VERT	M. Iderlindo Santos Direction Nationale de l'Environnement Praia, Cabo Verde Tel : +238 2618984 Fax : +238 2617511 E-mail : Iderlindo.Santos@mahot.gov.cv	Mme Sonia ARAUJO Technicien Direction Nationale de l'Environnement Praia, Cabo Verde Tel : +238 261 8984 Fax : +238 261 7511 E-mail : soniaraujocv@gmail.com
	Mr Hortencio Lima Direction Générale des ressources marines Praia – Cabo Verde E-mail : Hortencio.Lima@dgpescas.gov.cv	

GAMBIE	<p>Mrs.Ajie Binta JAGNE KINTEH Represents CCLME National Focal Point Senior Program officer National Environment Agency Jimpex Rd. Kanfing Banjul ,The Gambia Email: ajiejagne@yahoo.com</p>	<p>Mrs Anna MBENGA CHAM Assistant Director of Fisheries , 6, Marina Parade – Banjul The Gambia Tel: 00-220-7888170 / 9930170. Email: mbengaanna23@gmail.com</p>
GUINEE	<p>M. Aboubacar YOULA Chef de la Section Gestion des Zones Côtières au Centre de Protection Environnementale du Milieu Marin et de Zones Côtières (MEEFDD) BP 3118 Conakry Tél : (00224)60278894, 62692125 Email : abbyoul2008@yahoo.fr cc: guineemegclme@yahoo.fr; thephilerichard@yahoo.fr</p>	<p>M. Elhadj Sankoumba DIABY Ministère des Pêches et de l’Aquaculture Guinee Email :sankdiaby@yahoo.fr Tel:(00224) 621 11 69 79/ 655 46 95 66</p>
GUINEE BISSAU	<p>M. Victorino NAHADA Directeur CIPA Centro de Investigaçao Pesqueira Applicada Av Amilcar Cabral CP 102 Bissau Cel : +245 6630158 / +245 590 0280 Email : via_nahada@yahoo.fr</p>	<p>M. Octavio Cabral Représente le Coordonnateur Technique du CCLME Point focal de la Convention d’Abidjan Bissau, Guinée Bissau Email :octavio_cabral@yahoo.com.br Tel : +245 966732289</p>

<p>MAURITANIE</p>	<p>Mme AZZA Ahmed Cheikh Ould Jiddou Directrice de l'Aménagement des Ressources et de l'Océanographie (DARO) Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime Nouakchott, Mauritanie Tél +222 529 13 39 / +222 529 54 41 Email : azzajiddou@yahoo.fr</p>	<p>M. Mohamed Mahfoudh Ould TALEB SIDI ISSM Mauritanie Tel : 222 42 10 06 E.mail : mahfoudht@yahoo.fr</p>
<p>MAROC</p>	<p>Mme Fatima Zohra HASSOUNI Chef du service de la gestion et de l'aménagement des ressources Division des ressources halieutiques Département de la Pêche Maritime 476 – Agdal – Rabat / MAROC Tél: +212 5 37 68 81 21/22 Fax: +212 5 37 68 81 34/ 537 68 81 35 E-mail: hassouni@mpm.gov.ma; - fzhassouni1@gmail.com Cc : elktiri@mpm.gov.ma</p>	<p>M.Omar ETTAHIRI Chef de l'Unité Recherche et Développement en Océanographie Institut National de Recherche Halieutique (INRH) Bd Sidi Abderhamanne, Casablanca 20030 Maroc Tél : +212 522 940771/+212 522 940695 Fax : +212 522 940678/+212 522 266967 Mobile : +212 (0)661934229 Email: omarettahiriomar@gmail.com</p>

	<p>SUPPLEANT Mme Najat ELMONFALOTI Cadre au service de la Gestion et de l'Aménagement des Ressources Halieutiques, Division de la protection des ressources halieutiques mobile : + 212 0659303036 Email : elmonfaloti@mpm.gov.ma</p>	
<p>SENEGAL</p>		<p>M. Babacar MBAYE Planificateur Responsable du Projet AEP/FAO/NANSEN et Chargé du suivi des ONGs Direction des Pêches Maritimes 1, Rue Joris - BP : 289 Dakar Tél : + (221) 77 251 67 39 (mob) Email : mbayebabacar57@yahoo.fr</p>

Autres invités		
MAURITANIE	<p>M. Sidi Mohamed LEHLOU Directeur des Aires Protégées et du Littoral Ministère de l'Environnement et du Développement durable BP 170, Nouakchott/République Islamique de Mauritanie GSM: (+222) 47 51 31 33; (+222) 46 01 23 23; (+222) 22 12 22 10 Tél /fax : (+222) 45 24 31 43; Email: lehlou2007@yahoo.fr</p>	<p>M. Mohamed Ould Abidine Ould MAYIF Expert Environnement Marin et Pêches Univ. de Nouakchott Mauritanie Tél: (+ 222) 22430335 Email: mamayif@yahoo.fr</p>
SENEGAL	<p>M. Sidiya DIOUF Directeur Adjoint Direction des Pêches Maritimes 1, Rue Joris - BP 289 Dakar, Sénégal Email : dioufsidiya@yahoo.fr</p>	<p>M.Moustapha LY Secrétaire Général du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime du Sénégal</p>

SENEGAL	<p>Mme Mariline DIARA Directrice de l'Environnement Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés Route des pères Maristes Dakar, Sénégal Email : marilinediara@yahoo.fr Tél. : (+ 221) 77 639 96 31 Fax : + 221 33 822 62 12</p>	<p>M. Patrick DAVID Représente le Représentant de la FAO à Dakar Deputy Head of Office – Regional Food Security Analyst Sub-Regional Office for Resilience and Emergency – West Africa/Sahel (REOWA) Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) Dakar - Senegal Tél:(+ 221) 77 529 61 11</p>
	<p>Mr Frédéric COLY Chargé de communication de la Direction des Pêches Maritimes 1, Rue Joris - BP 289 Dakar,Sénégal Email :afankali@yahoo.fr Tel : (+ 221) 77 630 74 72</p>	<p>Mr Mamadou DIEYE Reporter Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime du Sénégal Email :dieyemamadou2001@yahoo.fr Tel : (+221) 77 896 31 04</p>
	<p>Mr Papa Boubacar SAMB Attaché de presse Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime du Sénégal Email :cheikhboubou@yahoo.fr</p>	

MAROC	<p>Mr Abdelmalek FARAJ Directeur Général Institut National de Recherche Halieutique (INRH) Bd Sidi Abderhamanne, Casablanca 20030 Maroc Email : faraj.malek@gmail.com; faraj@inrh.ma Tel : (+212) 661 649185</p>	<p>Mr Mohamed Idrissi MALOULI Chef du Département Ressources Halieutiques à l'INRH Bd Sidi Abderhamanne, Casablanca 20030 Casablanca, Maroc Email : malouliinrh@yahoo.fr/malouli@inrh.ma malouli@inrh.ma; malouliinrh@yahoo.fr</p>
REPRESENTANTS DU CCLME, DES AGENCES FEM ET DE L'URC		
FAO	<p>Mrs Merete TANDSTAD Fishery Resources Officer Marine and Inland Fisheries Service (FIRF) Fisheries and Aquaculture Resources Use and Conservation Division Fisheries and Aquaculture Department The Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) Viale delle Terme di Caracalla 00153 Rome Tel: (+ 39) 0657 0520 19 Fax: (+39) 0657 0530 20 Email: merete.tandstad@fao.org</p>	<p>Mrs Kuena MOREBOTSANE The Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) Viale delle Terme di Caracalla 00153 Rome Email: Kunena.Morebotsane@fao.org</p>

	<p>Mr Lahsen ABABOUC Directeur Division des Pêches et de l’Aquaculture The Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) Viale delle Terme di Caracalla 00153 Rome Tel: (+39) 0657054157 Email: Lahsen.Ababouch@fao.org</p>	
<p>CCLME</p>	<p>M. Birane SAMBE Coordonnateur Régional de Projet Unité Régionale de Coordination (URC) du CCLME 5^e étage Immeuble Kazem, 41 avenue Georges Pompidou BP 3300 Dakar, Sénégal Tel : (+ 221) 33 842 34 00 Email : birane.sambe@fao.org</p>	<p>Mlle Ndèye Fatou TAMBA Assistante administrative Unité Régionale de Coordination (URC) du CCLME 5^e étage Immeuble Kazem, 41 avenue Georges Pompidou BP 3300 Dakar, Sénégal Tel : (+ 221) 33 842 34 00 Email : fatou.tamba@fao.org</p>

	<p>Mme Céline NAVARRO Responsable de la composante thématique Ressources Marine Vivantes Unité Régionale de Coordination (URC) du CCLME Immeuble Kazem, 5e étage 41, Avenue Georges Pompidou Dakar, Sénégal Email : celine.navarro@fao.org Tel : (+221) 33 842 34 00/(+221 77 886 95 39)</p>	<p>Mr Jacques Abe Thematic Coordinator Biodiversity, Habitat and Water Quality Canary Current Large Marine Ecosystem Project(CCLME) Division of Environmental Policy Implementation (DEPI) UNEP/Abidjan Convention Secretariat Abidjan, Côte d'Ivoire T: (+ 225) 22 41 88 50 C: (+ 225) 07 08 58 00 Email: jacques.abe@unep.org/jacquesabe@yahoo.com</p>
<p>PNUE/CONVENTION D'ABIDJAN</p>	<p>Mme Christine Haffner-Sifakis UNEP/GEF Task Manager for IW Africa Portfolio Mail: Christine.haffner-sifakis@unep.ch</p>	<p>M. Abou BAMBA Regional Coordinator Abidjan Convention Secretariat Division of Environmental Policy Implementation (DEPI), United Nations Environment Programme (UNEP) c/o ONUCI-HQ, Ancien Hôtel Sebroko 08 PO Box 588 Abidjan 08, Côte d'Ivoire Tel: (+225) 2023 3522 Fax: (+225) 2023 3391 Email: abou.bamba@unep.org</p>

	<p>M. Richard DACOSTA Richard DACOSTA Program Officer United Nations Environment Program -UNEP- Division of Environmental Policy Implementation (DEPI) Abidjan Convention Secretariat 01 Po.Box 1747 - Abidjan, Cote d'Ivoire Tel. : (+225) 22 41 88 59 Mobile : (+225) 77 15 69 11 F. +225 22 415 567 Email : richard.dacosta@unep.org</p>	
Consultant CCLME	<p>M. Michael J. O'TOOLE Marine Ecosystems Management Cluain Na Si Kinvara Go. Galway IRELAND Tel: (+353) 91 637358 (h) Mobile: (+353)(0) 851809918 email: otoole.mick@gmail.com</p>	
REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS PARTENAIRES INTERNATIONALES		
CSRP (membre du CP)	<p>M Amadou Oumar TOURE Assistant au Département Recherche et Systèmes d'Informations</p>	

	<p>Commission Sous Régionale des Pêches Sicap Amitié 3 N° 4430 B.P. : 25485 Dakar – Sénégal Tél. : (+221) 338640475/ 77 657 51 82 Fax : (+221) 338640477 Email:amadou.toure @spcsrp.org</p>	
<p>Programme Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM)</p>	<p>M. Ahmed SENHOURY Directeur Unité de Mobilisation et de Coordination du PRCM Dakar, Sénégal BP : 3215 Tél. : +(221) 33 869 81 80 Fax : (+ 222) 524 18 69 Email : Ahmed.Senhoury@iucn.org;</p>	
<p>IEO</p>	<p>Mme Ana RAMOS Researcher Responsible for the IEO project on Benthos and Ecosystem research in the CECAF Area Instituto Español de Oceanografía Cabo Estai, Canido 36200, Vigo (Pontevedra) Tel: (+34) 986 492111 Fax: (+34) 986498626 Email: ana.ramos@vi.ieo.es</p>	

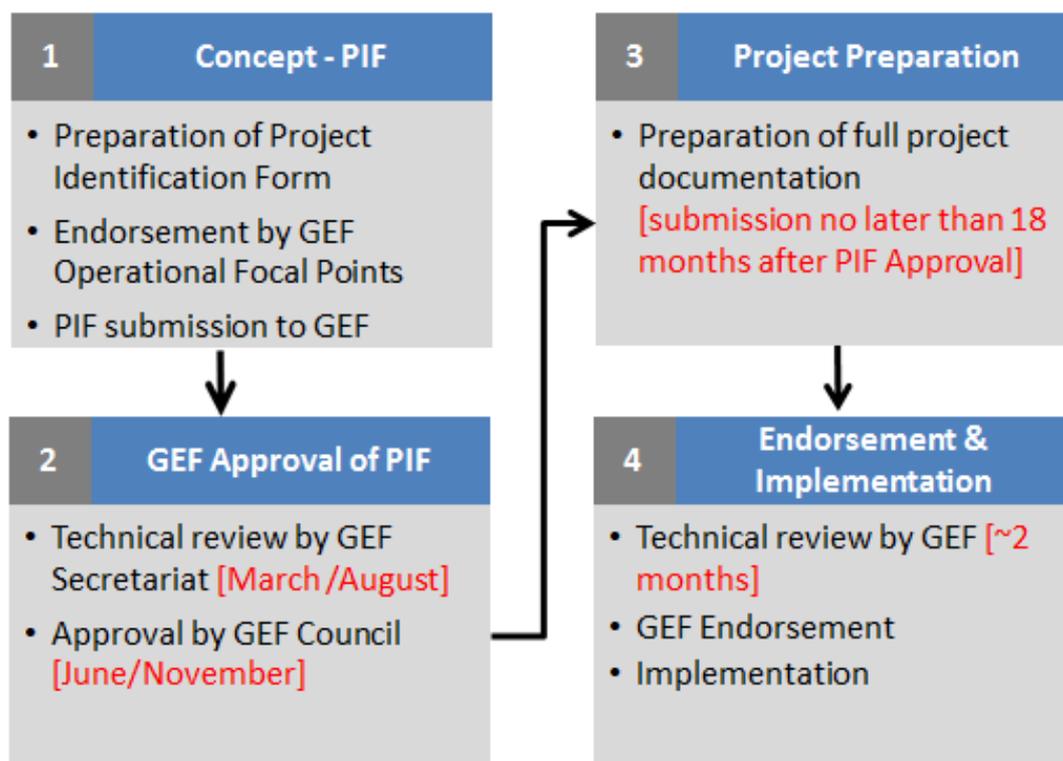
	www.ieo.es ; www.bentart.es	
IUCN	M. Amadou Matar DIOUF Coordonnateur des programmes UICN Sénégal Tel : (+221) 77 566 63 72 Email : AmadouM.DIOUF@iucn.org	
WETLANDS INTERNATIONAL AFRIQUE	M. Papa Mawade WADE Dakar, Sénégal Email : pmwade@wetlands-africa.org	
INTERPRÈTES	Fatimata TALL DIEYE Interprète de conférence- Membre de L'AIIC 192, Av.Lamine Guèye x Emile Zola Tel : +221 33 822-07-13/+221 33 822-07-18 Portable : +221 77 639-31-92/Fax (+221) 33 822-48-74 E-mail diamitall2002 @ yahoo.fr	Lamine HANNE Interprète free lance

Annexe 2 : Agenda

JOUR 1 –DAY 1 : 2 février 2016	
1. Organisation de la Réunion 1.1. Cérémonie d'ouverture 1.2. Présentation des participants 1.3. Election du Président 1.4. Révision et adoption de l'agenda 1.5. Photo de groupe	9.00 – 9.30
2. Mise en œuvre du projet et statut	9.30 – 10.00
<i>Pause café</i>	10.00-10.30
3. Activités réalisées dans le cadre du projet CCLME : 3.1. Mise à jour sur les Groupes de travail sur l'état des stocks (pélagiques et démersaux) 3.2. Mise à jour sur le groupe de travail socio-économie et commerce 3.3. Mise à jour sur l'ADT 3.4. Rapport Groupe de travail PAS et état d'élaboration du PAS 3.5. Rapport sur le document de gouvernance	10.30 – 12.30
<i>Pause déjeuner</i>	12.30 – 14.30
4. Présentation des activités mises en œuvre dans le cadre des projets de Démonstration du CCLME 4.1. Demo Project n°1 4.2. Demo Project n°2 4.3. Demo Project n°3 4.4. Demo Project n°4 4.5. Demo Project n°5	14.30 – 16.00
<i>Pause café</i>	16.00 – 16.15
5. Aperçu des activités des partenaires dans la zone du CCLME PRCM, PARTAGE, WETALNDS, EAF-Nansen, IEO, COPACE, CSR Discussion et synthèse	16.15 – 17.00
JOUR 2 – 3 février 2016	

<p>1. Plan de travail 2015 du CCLME Discussion et adoption du plan 2015</p>	<p>9.00 – 10.00</p>
<p><i>Pause café</i></p>	<p>10.00 – 10.30</p>
<p>2. Deuxième phase du CCLME 3. Divers 4. Date et lieu de la prochaine réunion du Comité de Pilotage du CCLME</p>	<p>10.30 – 11.30</p>
<p>5. Clôture de la réunion</p>	<p>11.30 – 12.00</p>

Annexe 3 : Processus d'approbation du PIF



Annexe 4 : Plan de travail 2016

Composante 1 (Processus ADT/PAS): Processus et cadres régionaux pour comprendre et traiter les problèmes prioritaires transfrontaliers				
Budget 2016 estimé Composante 423 264 US Dollar				
Année	2016			
Trimestre	1	2	3	4
a) Accord régional sur les problèmes transfrontaliers - Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT)				
Résultat: ADT régionale				
Premier Symposium international réunissant les détenteurs et utilisateurs d'informations pour identifier et valider les déficits d'informations concernant l'évaluation du Grand Écosystème Marin (GEM) et l'ADT				
Élaboration d'un plan de travail consolidé pour combler les déficits de connaissances (définition des liens entre ADT/PAS et les projets de démonstration)				
Etablissement, opérationnalisation et organisation des réunions de groupes de travail sur le processus ADT, les changements climatiques et la socio-économie et le commerce				
GT Changements climatiques				
GT Socio-économie et commerce				
GT ADT				
Organisation d'un atelier ADT pour présenter la synthèse des connaissances rassemblées et préparer l'ADT				
ADT présenté au Comité de pilotage du projet CCLME				
Rapport ADT préparé, publié et largement diffusé + matériel de communication				
Résultat: Site Web interactif et bases de données pour le CCLME				
Conception et mise en place d'un site web du CCLME en harmonie avec l'IW-LEARN, ayant des liens avec la CSRP, la FAO, le PNUE, l'UNESCO, GOOS-AFRICA, le NEPAD, d'autres projets GEM (en particulier ceux des GEMs africains) et d'autres systèmes d'informations et bases de données.				
Maintenance du site web, les informations réunies pour le projet et générées dans le cadre du ADT/PAS sont téléchargées sur le site web.				
Année	2016			

The project "Protection of the Canary Current Large Marine Ecosystem"
Le projet "Protection du grand écosystème marin du courant des Canaries"

Trimestre	1	2	3	4
Le site web du CCLME contribue à l'IW-LEARN				
b) Plans et cadres durables juridiques/institutionnels pour une coopération régionale dans le cadre du CCLME.				
Résultat: élaboration d'un cadre régional juridique/institutionnel pour la bonne gestion du CCLME				
Promouvoir des liens et dialogues entre les institutions régionales et internationales concernées (CSR, Convention d'Abidjan, COMHAFAT, OMVS, OMVG, COPACE, ICCAT, AGC, NEPAD, BCLME, GCLME et CEDEAO) sur un cadre juridique/institutionnel pour la bonne gestion à long terme du CCLME				
Établir des liens solides et des mécanismes de coordination entre le programme du CCLME et les programmes et initiatives importants d'autres organisations afin d'assurer des synergies (FEM ICZM, projets sur le bassin fluvial et adaptation aux changements climatiques, programmes de la Banque Mondiale, ONG, etc.)				
Concevoir, développer et promouvoir l'adoption d'un cadre global légal / institutionnel pour la bonne gestion à long terme du CCLME résultant de la discussion avec les institutions internationales et régionales concernées				
Favoriser et soutenir la coordination directe entre les structures nationales sur des préoccupations transfrontalières partagées				
Résultat: Adoption du Programme d'Action Stratégique (PAS) par différents pays				
Groupe de travail régional du PAS établi et opérationnel et réunions organisées				
Établissement de comités nationaux du PAS				
Formation ADT-PAS réalisée afin que le personnel national et régional s'approprie du projet back-to-back avec la première réunion du GT PAS				
Assistance technique fournie à l'équipe régionale dans la formulation du PAS				
Etablir des indicateurs écosystémiques appropriés pour suivre les progrès en matière de restauration durable de la zone CCLME				
Forum Marin et Côtier de l'Afrique de l'Ouest sur l'environnement marin et côtier soutenu et élargi en Forum pour discuter et discuter l'ADT (le prochain Forum a eu lieu en Nov 2013)				
La participation de ministères concernés comme ceux des Affaires étrangères et des Finances au Forum est facilitée afin qu'ils considèrent les résultats de l'évaluation de l'écosystème				
Année	2016			

The project "Protection of the Canary Current Large Marine Ecosystem"
Le projet "Protection du grand écosystème marin du courant des Canaries"

Trimestre	1	2	3	4
Les résultats et les expériences des projets de démonstration ainsi que la stratégie de reproductibilité sont intégrés au processus du PAS				
L'approbation ministérielle du PAS est facilitée dans chaque pays du CCLME.				
Résultat: Plan de financement et d'investissement durable/plan de partenariat pour la mise en œuvre du PAS				
Identifier les options permettant d'obtenir un financement durable de la gestion et du suivi des ressources dans la zone CCLME (Consultant)				
Identifier les options et les financements sûrs pour la mise en œuvre du PAS (y compris les ressources publiques et privées). Réunion donateurs				
Élaborer un plan de financement et d'investissements/partenariat durable et intégré pour la mise en œuvre, faisant partie du PAS.				
c) Participation des parties prenantes aux choix des priorités transfrontalières et à la planification stratégique.				
Résultats: Mise en place et fonctionnement des mécanismes régionaux et nationaux de participation des parties prenantes institutionnelles.				
Création d'un Comité de Pilotage (composition déterminée) fonctionnel avec tenue de réunions (organisés en relation avec d'autres manifestations).				
Confirmation des Points focaux et coordonnateurs techniques nationaux (ou nouvelles nominations).				
Cabo Verde				
Guinée				
Guinée Bissau				
Gambie				
Maroc				
Mauritanie				
Sénégal				
Les Comités interministériels nationaux sont confirmés avec des termes de référence mis à jour.				
NIC Cabo Verde				
NIC Guinée ok				

Année	2016			
	1	2	3	4
Trimestre				
NIC Guinée Bissau ok				
NIC Gambie ok				
NIC Maroc				
NIC Mauritanie				
NIC Sénégal ok				
Les Unités de coordination nationales (Point focal et Coordonnateur Technique) sont mises en place et sont opérationnelles pour les activités nationales et les consultations des parties prenantes.				
Formation ADT/PAS fournie aux Points focaux et coordinateurs techniques nationaux du projet				
Promouvoir le renforcement du rôle du Forum Marin et Côtier de l'Afrique de l'Ouest dans la participation des institutions régionales et nationales et soutenir la participation des institutions clefs régionales et nationales à deux forums.				
Soutenir la participation de représentants gouvernementaux clefs et du personnel du projet du CCLME à deux Conférences biennales du FEM IW et à d'autres réunions importantes selon les besoins (y compris préparation d'une exposition sur le projet).				
Résultat: Mise en place et fonctionnement des mécanismes de participation des parties prenantes locales et privées				
Draft sur la stratégie de communication et de participation des parties prenantes locales et privées du CCLME est rédigée et adoptée.				
L'application de la stratégie de communication est promue et la communication des parties prenantes est garantie pendant toute la durée du projet. Révision de la stratégie conformément à l'évaluation à mi-parcours				
Les approches participatives sont élaborées afin d'impliquer l'ensemble des parties prenantes à l'élaboration de plans de gestion spécifiques à certaines ressources.				
Faire en sorte que le Forum Marin et Côtier de l'Afrique de l'Ouest se transforme en plateforme à laquelle participent les parties prenantes locales et privées et soutenir la participation de parties prenantes locales à 2 forums.				
d) Effectivité de suivi et évaluation du projet.				
Résultat: Mise en œuvre des processus de suivi et d'évaluation du projet.				
Atelier de démarrage, mise en place du plan de travail du projet et plan de S&E.				

Année	2016			
Trimestre	1	2	3	4
Revue semestrielle et annuelle des performances du projet et indicateurs de résultat.				
Évaluation à mi-parcours				
Évaluation finale.				

Composante 2 (Ressources marines vivantes): Renforcement des politiques et des systèmes de gestion, basée sur l'amélioration des connaissances et les acquis obtenus à travers les projets de démonstration, afin de traiter les problèmes prioritaires transfrontaliers relatifs au déclin des ressources marines du CCLME				
Budget 2016 estimé- Composante 2		540 186 US Dollar		
Année	2016			
Trimestre	1	2	3	4
a) Amélioration des connaissances et des capacités de gestion pour traiter les problèmes en matière de ressources marines vivantes				
<i>Résultat: Evaluation transfrontalière des problèmes prioritaires en matière de ressources marines vivantes pour le CCLME.</i>				
Identifier les informations disponibles et les principaux déficits de connaissances en relation avec les problèmes sur les ressources marines vivantes.				
Suivi par un forum de planification avec le projet FAO- AEP Nansen, pour assurer des évaluations détaillées, des campagnes, des plans de formation et d'analyse.				
Evaluations régionales sur les ressources et l'écosystème et campagnes effectuées sur toute la zone CCLME (combinaison d'évaluations à partir des données côtières et de campagnes)				
Campagne écosystémique dans la ZEE du Cabo Verde				
Campagne pélagique régionale (ZEEs: Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Guinée)				
Campagne écosystémique régionale n°2 (Maroc, Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Guinée)				
Groupes de travail CCLME appropriés pour considérer et évaluer les efforts en cours en matière d'évaluation écosystémique et des campagnes afin de s'assurer que les informations sur le CCLME sont prises en compte dans l'ADT, le PAS et les plans de gestion du CCLME				
GT Planification des campagnes et traitement et analyse des données				
Appui GT Evaluation des ressources pélagiques,				
Appui GT Evaluation des ressources démersales				

The project "Protection of the Canary Current Large Marine Ecosystem"
Le projet "Protection du grand écosystème marin du courant des Canaries"

Année	2016			
	1	2	3	4
Trimestre				
Conduire des évaluations et études spécialisées (effets et interaction de la pollution du pétrole sur les poissons, identification des zones de frai des poissons, impacts exercés par les engins de pêche perdus ou abandonnés)				
Campagne d'étude sur la reproduction des poissons pélagiques (Sénégal, Gambie)				
Résultat: Renforcement des capacités en termes d'évaluation transfrontalière des ressources marines vivantes.				
Formation des chercheurs nationaux et des organisations de recherche qui participent aux évaluations et aux campagnes sur les pêches et la productivité régionale analyse données!				
Formation des chercheurs et des instituts de recherche nationaux en évaluation des ressources et en modélisation.				
Résultat: Renforcement des politiques, des instruments et de la capacité de gestion permettant de traiter les problèmes transfrontaliers prioritaires en matière de ressources marines vivantes.				
Mesures de gestion des pêches dans la zone CCLME concertées sur les conditions minimales d'accès, la pêche illégale illicite non déclarée, la gestion de l'effort de pêche et la mise en œuvre de l'AEP. Étude CSRP? Workshop Nansen?				
Appuyer les pays CCLME pour le développement de politiques régionales				
Formation fournie aux institutions nationales pour traiter des problèmes transfrontalières sur les pêcheries utilisant l'approche écosystémique (en travaillant avec le projet AEP Nansen)				
Assister les pays CCLME pour traiter la liste CITES des Espèces aquatiques selon les demandes				
Directives de gestion élaborées pour les zones de reproduction et autres habitats critiques de la pêche identifiés dans le cadre de l'évaluation des écosystèmes et des pêcheries régionales (en relation avec l'évaluation des habitats critiques sous la composante 3)				
Mesures commerciales et mécanismes de marché identifiés pour aider à la gestion durable des pêcheries et encourager les pratiques durables de pêche				
Promotion de mesures commerciales et des mécanismes de marché				
Capacité Institutionnelle et individuelle renforcée pour une participation active à l'ICCAT afin de s'assurer que les préoccupations en matière d'aménagement au niveau régional sont effectivement prises en compte				

The project "Protection of the Canary Current Large Marine Ecosystem"
Le projet "Protection du grand écosystème marin du courant des Canaries"

Année	2016			
Trimestre	1	2	3	4
La participation de ministères concernés comme ceux des Affaires étrangères et des Finances au Forum est facilitée afin qu'ils considèrent les résultats de l'évaluation de l'écosystème				
b) Actions de démonstrations devant permettre de traiter les questions transfrontalières prioritaires relatives aux ressources marines vivantes.				
Mise en œuvre des activités retenues du Projet de démonstration 1 – Gestion durable transfrontalière et écosystémique des stocks pélagiques partagés dans la zone nord ouest de l'Afrique				
1. Amélioration des connaissances collectives en matière de ressources en petits poissons pélagiques, de leurs écosystèmes et de leurs interactions avec le climat				
1.1. Compilation et analyse des connaissances existantes sur les petits poissons pélagiques				
1.2. Préparation par le Groupe scientifique de travail de plans devant combler les déficits de connaissance				
1.3 Comblent les principaux déficits de connaissance et Appui à la participation des scientifiques aux campagnes conjointes et formations				
1.4 Convoquer un second atelier de travail sur les petits poissons pélagiques afin de synthétiser les informations (pour finaliser le document de l'ADT)?				
2. Formulation et accords sur les politiques régionales				
2.1 Etudes préparatoires sur les petits poissons pélagiques (Commerce et sécurité alimentaires, stratégies MCS, faisabilité des systèmes de quotas pour les petits poissons pélagiques, études des enjeux et options)				
2.2 Organisation en collaboration avec la CSRP d'un atelier de travail pluridisciplinaire sur les petits poissons pélagiques auquel participent à la fois des experts socio-économiques, des membres du groupe de travail scientifiques et d'autres parties prenantes				
2.3 Elaboration d'une proposition de politique sous-régionale				
2.4 Organisation d'une réunion régionale pour présenter la politique sur les petits poissons pélagiques				
3. Élaboration et accord sur au moins un plan de gestion pour un stock partagé de petits poissons pélagiques				
3.1 Elaboration de plans de gestion préliminaires à travers les réunions régionales pluridisciplinaires de parties prenantes				
3.2 Convoquer une réunion de gestionnaires régionaux pour l'adoption de plans et identifier les déficits de capacité pour leur mise en œuvre				

The project "Protection of the Canary Current Large Marine Ecosystem"
Le projet "Protection du grand écosystème marin du courant des Canaries"

Année	2016			
Trimestre	1	2	3	4
3.3 Exécuter un programme de renforcement des capacités basé sur les besoins identifiés.				
4. Évaluation des coûts et bénéfices de l'approche conjointe				
4.1 Évaluation de base des coûts et bénéfices de la gestion actuelle				
4.2 Analyse des coûts et bénéfices potentiels d'une gestion conjointe				
Mise en œuvre des activités retenues du Projet de démonstration 2 – Réduction de l'impact du chalutage de crevettiers côtiers par la diminution du taux des captures accessoires et les changements des mesures d'aménagement.				
1. Évaluation des captures accessoires, rejets et impacts sur l'écosystème du chalutage côtier des crevettes; données et analyses mises à la disposition des parties prenantes				
1.1. Faire une analyse préliminaire des informations disponibles sur les rejets des captures accessoires et des impacts sur l'écosystème du chalutage côtier des crevettes (et leurs mécanismes sous-jacents)				
1.2 Élaborer une méthodologie commune standard pour l'enregistrement des captures accessoires et des rejets à bord des navires de pêche commerciaux				
1.3 Sélectionner des chalutiers, former des observateurs et mettre sur pied une campagne de collecte des données sur le terrain en utilisant des équipes d'observateurs				
1.4 Analyser les données sur le terrain et préparer un rapport d'évaluation à transmettre aux gestionnaires de chalutiers et aux autres parties prenantes				
2. Démonstrations sur le terrain conçues et effectuées pour tester des outils et des méthodes de pêche plus sélectifs ; les résultats sont analysés et mis à la disposition des exploitants de navires et des gestionnaires				
2.1 Concevoir en consultation avec une sélection de chalutiers et de gestionnaires, un programme de démonstrations sur le terrain pour tester les différents types d'outils et pratiques de pêche sélectifs/à impact réduit				
2.2 Diriger le programme d'essais sur le terrain en utilisant la méthodologie préalablement testée pour la collecte de données sur les pêches accessoires et les rejets				
2.3 Préparer et diffuser aux parties prenantes un rapport sur les résultats des essais accompagné d'une évaluation comparative des performances et de la faisabilité des différents engins				

Année	2016			
Trimestre	1	2	3	4
3. Présentation des directives techniques sur les engins et les techniques de chalutage côtier des crevettes que les pays du CCLME adopteront et intégreront au PAS				
3.1 Élaborer des directives techniques pour améliorer la sélectivité des chaluts de fond et réduire les impacts sur l'écosystème				
3.2 Organiser un atelier de travail régional pour discuter des résultats des recherches et rédiger des directives pour les principaux gestionnaires et les exploitants des chalutiers				
3.3 Aider à finaliser et publier les directives régionales et les recommandations politiques				
3.4 Promouvoir l'intégration des directives au PAS				
4. Les coûts et les avantages des pratiques existantes et les pratiques de chalutage proposées évalués pour considération dans le processus SAP				
4.1 Évaluation de base des coûts et bénéfices du chalutage côtier actuel des crevettes				
4.2 Projection des coûts et bénéfices du chalutage côtier des crevettes en utilisant des méthodologies améliorées élaborées durant le projet				
Mise en œuvre des activités retenues du Projet de démonstration 3 – Cogestion transfrontalière des poissons pélagiques côtiers migratoires qui représentent des ressources d'importance pour les pêcheries artisanales (mulets, courbine, tassergeral)				
1. Amélioration des connaissances en matière de ressources pélagiques côtières et de leurs migrations				
1.1 Atelier régional pour examiner les données existantes et évaluer l'état actuel des ressources et des pêches				
1.2 Études coopératives de terrain sur l'évaluation des stocks et meilleure compréhension de la migration des ressources, et des mouvements transfrontaliers				
1.3 Analyse des résultats des études de terrain				
2. Harmonisation des politiques et de la législation nationales				
2.1 Examen des politiques et des législations nationales dans les pays du projet				
2.2 Élaboration des directives en matière de politique commune				
2.3 Ateliers régionaux pour présenter et s'accorder sur les directives générales				
2.4 Amendement des politiques et des législations nationales				

The project "Protection of the Canary Current Large Marine Ecosystem"
Le projet "Protection du grand écosystème marin du courant des Canaries"

Année	2016			
	1	2	3	4
Trimestre				
3. Mise en place d'un cadre de coopération régionale et d'un plan de gestion transfrontalière des espèces benthopélagiques/pélagiques migratrices côtières				
3.1 Organiser des missions et des ateliers de consultation nationale				
3.2 Préparer un cadre de coopération régionale préliminaire				
3.3 Organiser une réunion nationale en vue de l'adoption d'un cadre régional				
3.4 Organiser 3 ou 4 réunions régionales pour élaborer un plan de gestion régionale préliminaire				
3.5 Organiser une réunion des principaux gestionnaires régionaux pour étudier et adopter le premier plan de gestion devant être intégré au PAS				
4. Promotion de bénéfices majeurs dans la région dégagés par les pêches, pour les pêcheurs, les conditionneurs après récolte, les commerçants et les autorités d'aménagement				
4.1 Évaluer les bénéfices des pêches benthopélagiques/pélagiques côtières, leur distribution et identifier les possibilités d'amélioration et faire des recommandations				
4.2 Organiser un atelier de travail sous-régional pour débattre des résultats et adopter des recommandations relatives aux actions à prendre				
4.3 Mettre en œuvre une méthode permettant de dégager de meilleurs bénéfices pour les pêches pélagiques/benthopélagiques côtières et leurs produits				
5. Évaluation des coûts et des bénéfices de la gestion coopérative à prendre en considération pour le processus du PAS				
5.1 Évaluation de base des coûts et bénéfices des accords actuels de gestion concernant les poissons benthopélagiques/pélagiques côtiers, puis adoption lors d'un atelier de travail				
5.2 Évaluation des coûts et bénéfices de la gestion coopérative en cours à la fin du projet				
Mise en œuvre des activités retenues du Projet de démonstration 4 – Actions de démonstration par l'utilisation des Aires Marines Protégées (AMP) comme outils pour obtenir des bénéfices dans la gestion des multiples ressources				
1. Évaluations participatives de la ligne de base des ressources et des pêches démersales sur les sites pilotes				
1.1 Créer un groupe de travail technique multidisciplinaire sur les AMP comme outils pour la cogestion des pêches: <i>Groupe de travail régional AMP-Pêche (GT-AMP)</i> .				

The project "Protection of the Canary Current Large Marine Ecosystem"
Le projet "Protection du grand écosystème marin du courant des Canaries"

Année	2016			
	1	2	3	4
1.2 Concevoir et tester une méthodologie de d'évaluation et de suivi participatifs des pêches démersales - y compris des indicateurs biologiques, écologiques, sociaux, économiques et institutionnels - sur deux sites pilotes (Kayar, Sénégal, et Tanbi, Gambie) en capitalisant les travaux antérieurs (projet CSRP Cogestion et AMP, AMPHORE, etc.). Discuter les résultats dans un atelier sous-régional, y compris le GT-AMP, et planifier la mise en œuvre de nouvel système.				
1.3 Restituer les résultats des tests de la méthodologie sur le terrain.				
1.4 Finaliser le résumé exécutif en incluant les résultats de la restitution et préparer une publication.				
2. Élaboration de plans de conservation et de gestion des pêches démersales pilotes				
2.1 Réaliser une étude-analyse documentaire des informations disponibles sur les systèmes de cogestion dans au moins cinq AMP dans la sous-région (une dans chaque pays) :				
- Identifier les acteurs et les activités de l'appui à la cogestion récents et en cours dans ces sites.				
- Examiner les avantages et désavantages des systèmes existants de cogestion et comment des challenges et problèmes éventuels ont été adressés.				
2.2 Approfondir l'analyse sur un des sites sélectionnés à travers une étude sur le terrain :				
- Faire une évaluation participative utilisant la méthodologie développée.				
- Mener des consultations participatives avec les communautés, engageant tous les groupes différents des parties prenantes (hommes et femmes), pour identifier les lacunes et les besoins d'appui pour améliorer la cogestion AMP en ce qui concerne la pêche.				
- Identifier des activités que pourront être entamées par le CCLME dans le site de l'étude.				
2.3 Se basant sur les tests sur le terrain de la méthodologie de l'évaluation et le suivi participatifs, identifier les besoins d'appui à Kayar et Tanbi pour adresser les lacunes que les tests ont mises en évidence. Dresser – avec les communautés – une liste des activités prioritaires à proposer au projet.				
2.4 Mettre en œuvre les activités de soutien identifiées (à travers les activités 2.2 et 2.3) dans les deux sites.				
2.5 À mi-parcours (plutôt à la fin) du projet, préparer un rapport sur les expériences et les leçons apprises et convoquer un atelier (y compris le GT-AMP) afin d'examiner l'expérience de la cogestion dans les sites pilotes et de faire des recommandations pour la poursuite des activités. (Cette activité restera une option – à décider si nécessaire)				

Année	2016			
Trimestre	1	2	3	4
<i>3. Évaluations participatives des ressources démersales sur les sites pilotes effectuées après la mise en œuvre des systèmes de cogestion et de conservation</i>				
3.1 En utilisant la méthodologie de l'évaluation et le suivi participatifs, mener des évaluations dans les trois sites pour voir les progrès (en comparant les résultats avec les tests initiaux).				
<i>4. Évaluation des coûts et des bénéfices des AMP et des systèmes de cogestion qui les accompagnent avec les directives relatives à leur reproduction dans d'autres sites</i>				
4.1 Evaluer les expériences des activités menées sous 1-3 ci-dessus et estimer les coûts et les bénéfices des régimes de cogestion que proposera le projet.				
4.2 Elaborer des lignes directrices pour cogestion AMP-pêches, intégrant l'évaluation et le suivi participatifs, dans la région CCLME (et ailleurs).				
4.3 Organiser un atelier pour valider les lignes directrices et définir des recommandations pour l'avenir.				
4.4 Préparer un rapport final du projet.				

Composante 3: (Biodiversité, habitat et qualité de l'eau) : Renforcement des connaissances, capacités et politiques de base nécessaires à l'évaluation et à la gestion transfrontalière des habitats, de la biodiversité et de la qualité de l'eau, essentiels pour la pêche				
Budget estimé - Composante 3 PNUE 486 345 US Dollar FAO 4400 US Dollar				
Année	2016			
Trimestre	1	2	3	4
a) Déficients de connaissances comblés en relation avec les habitats critiques, la biodiversité et la qualité de l'eau pour les besoins du ADT et du PAS				
Évaluation générale et production d'un rapport détaillé sur les données et les informations y compris sur les insuffisances politiques et législatives pour le ADT et compilation des données existantes qui ont un rapport avec la pollution et la santé de l'écosystème dans la région du CCLME.				
GT Biodiversité, l'habitat et qualité de l'eau				
Développement de base de données géographiques sur les habitats, la biodiversité et formation				
Évaluation de la biodiversité importante comprenant celle des AMP et des espèces menacées présentant un intérêt mondial				
Évaluation de l'impact des activités à terre sur l'eau et la qualité des sédiments				
Contribution à l'organisation d'une campagne scientifique pour obtenir des informations sur les habitats critiques, la biodiversité et la qualité de l'eau				
b) Renforcement des capacités, décisions politiques et planification du PAS: évaluation transfrontalière et gestion des habitats critiques, de la biodiversité et de la qualité de l'eau				
Développement d'un plan de gestion du Grand Écosystème Marin (GEM) et de suivi des habitats critiques				
Développement d'un programme d'action régional en matière d'activités terrestres				
Développement d'un plan d'intervention pour atténuer et éviter la pollution pétrolière au large.				

Année	2016			
Trimestre	1	2	3	4
c) Démonstration des mesures de réduction du stress: évaluation et gestion des habitats critiques, de la biodiversité et de la qualité de l'eau				
Mise en œuvre des activités retenues du Projet de démonstration 5 – Élaboration d'un plan de conservation des mangroves avec plusieurs activités pilotes de restauration des mangroves				
1. Ateliers et renforcement des connaissances				
1.1 Appui à l'élaboration du Protocole Mangrove				
1.2. Elaboration d'un Plan d'Action adossé au Protocole				
1.3 Organiser les consultations nationales entre parties concernées pour mettre en œuvre le plan d'action				